

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 22

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	43
3.3. PERSPECTIVES	52
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	52
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	55
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	59
6. PROGRAMME 019: PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	63
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	67
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	67
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	82
7. PROGRAMME 022: APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	83
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	85
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	87
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	87
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	101
8. PROGRAMME 023: RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	103
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	105

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	107
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	108
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	115
9.	PROGRAMME 024: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	117
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	119
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	121
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	121
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	135

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/8 portant régime financier de l'Etat modifiée et complétée par la loi de N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique au Cameroun.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire N°001/CAB/PRC du 23 août 2022 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023, le présent document, intitulé «Projet de Performance Annuelle» constitue la réponse à cette exigence de la réforme.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour la prochaine année, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre;
- une annexe sur les matrices de programmation 2023.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans la perspective de sa marche vers l'émergence à l'horizon 2035 telle que déclinée dans sa vision de développement à long terme « Cameroun Vision 2035 », le Cameroun a défini des priorités nationales. Ces priorités sont consignées dans les documents de référence, notamment La Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030 (SND30).

S'agissant de la SND30, sa mise en œuvre implique pour le MINEPAT une intervention multiforme qui s'inscrit dans les quatre piliers stratégiques à savoir : **la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et du bien-être, la promotion de l'emploi et l'insertion économique et la gouvernance ainsi que la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.**

En ce qui concerne la transformation structurelle de l'Economie, §208

- accompagner et mettre en place les conditions nécessaires au développement du secteur manufacturier et promouvoir les champions nationaux;
- promouvoir l'utilisation des matériaux locaux;
- promouvoir et développer l'économie numérique;
- promouvoir la politique d'import-substitution et le développement des exportations;
- améliorer le dispositif des incitations à l'investissement privé pour renforcer l'attractivité économique;
- promouvoir et développer les partenariats publics-privés comme outil alternatif de financement de l'investissement public;
- rationaliser la mise en route de nouveaux projets structurants en respectant les normes de préparation et de maturation;
- contribuer à la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC en vue de la construction du marché commun.

Pour ce qui est du développement du capital humain et du bien-être, § 330:

- diversifier, renforcer et étendre les programmes de transferts directs (monétaires ou en nature suivant l'approche cash+);

S'agissant de la promotion de l'emploi et insertion économique, §349 :

- promouvoir l'emploi dans les projets d'investissement public;

Quant à la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat, §441[N1]

- améliorer de manière continue le climat des affaires et renforcer le dialogue secteur public-privé ;
- améliorer l'efficacité de l'aide et des relations de coopération au développement existantes ;
- créer et mettre en réseau les pôles de développement urbains et ruraux ;

- désenclaver les zones mal desservies pour leur assurer une meilleure intégration dans le réseau urbain régional ;
- faire des zones frontalières des véritables pôles de développement économique;
- veiller au respect des normes d'aménagement du territoire;
- mettre en place les différents instruments nécessaires à l'implémentation de la SND30 et veiller à leur cohérence et leur mise en œuvre.

Les objectifs globaux de la SND30 en lien avec les missions du MINEPAT sont :

- mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
- améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi;
- améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Le MINEPAT, à travers ses différents axes d'intervention, rejoint l'axe stratégique N°7 de la PNG qui a pour objectif de renforcer le cadre institutionnel de la promotion du genre dans les politiques publiques y compris les budgets aux niveaux national et local

La prise en compte du genre au MINEPAT s'appuie sur les programmes 019 et 023.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que l'aménagement du territoire. À ce titre, il est chargé :

En matière économique,

- de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'État ;
- de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;
- de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la promotion des investissements publics ;
- de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;
- de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
- de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
- des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des

entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances;

- du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
- du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;
- du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
- de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
- du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances;
- du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

- de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;
- de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
- de la planification des ressources humaines ;
- de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

- de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
- du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
- du suivi des organisations sous régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Il suit les activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Il exerce la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;

- l'Institut Sous régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD);
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Lui est rattaché, le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes économiques.

Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

Le MINEPAT suit entre autres les activités des commissions suivantes :

- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui mène des actions de développement à l'horizon 2025 en vue de l'utilisation efficace et conjointe des ressources du Bassin par les parties prenantes tout en veillant sur la protection de l'écosystème ;
- l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) qui a pour mission de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du bassin dans tous les domaines par la mise valeur de ses ressources notamment sur les plans de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture, de la sylviculture, de l'exploitation forestière, des transports, de communication et de l'industrie.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette section concerne le bilan des activités réalisées en 2021 et à mi-parcours 2022.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les activités mises en œuvre au MINEPAT au cours de la période sous rubrique peuvent s'apprécier à travers les quatre programmes ci-dessous présentés.

a) Programme 301 «Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire»

Pour ce qui est de ce programme, il s'agissait de porter le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT de 88,55% en 2021 à 100% en 2022.

Il a pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels. Le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT, au 30 août de l'exercice 2022, est de 72%.

Il est convient de noter qu'au cours de l'année 2021, le MINEPAT a connu une évolution dans son Cadre Stratégique de Performance (CSP). Le programme 301 est devenu Programme 024, intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire », avec pour objectif : « améliorer la coordination des services

et appuyer la mise en œuvre des programmes des programmes du MINEPAT » et pour indicateurs le «Taux de réalisations des activités budgétisées au sein du MINEPAT ».La mise en œuvre de ce programme s'est faite à travers les neuf (09) actions suivantes :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services.

L'objectif de cette action est d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du département ministériel à travers le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique. Son indicateur est le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique.

Les activités de cette action ont été mise en œuvre dans un contexte marqué par:

- la pandémie du coronavirus (COVID-19);
- les crises sécurités dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord;
- la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun;
- le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement;
- la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Les activités majeures réalisées en 2021 sont :

- l'élaboration du projet de feuille de route/lettre de mission 2021;
- la production des rapports semestriel et annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2021 (lettre de mission);
- l'élaboration des rapports de suivi du Comité Multipartenaires (CMP) et des groupes sectoriels du CMP;
- l'élaboration des documents du déploiement du contrôle de gestion;
- la tenue régulière des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de tous les extraits principaux de la chaine PPBS du programme 024;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 024;
- la production des rapports semestriels et annuels de mise en œuvre du Plan d'Actions 2021;
- la production par les délégations régionales et départementales des rapports d'activités trimestriels et annuels.

A mi-parcours 2022, 80% des recommandations issues des sessions de dialogue de gestion stratégique ont été mises en œuvre les extraits suivants de cette action ont été obtenus :

- l'élaboration du projet de feuille de route 2022 (lettre de mission);
- la production du rapport semestriel d'autoévaluation de la lettre de mission 2022;
- l'élaboration des documents du déploiement du contrôle de gestion;
- la tenue des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de 03 extraits principaux de la chaine PPBS du programme 024;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 024;
- la production d'un rapport semestriel de mise en œuvre du Plan d'Actions 2022.

La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.

Action 02 : Déploiement de la chaîne PPBS.

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS. La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des activités budgétisées sur les activités programmées.

Au terme de l'exercice 2021, tous les extrants ont été produits, soit un taux de réalisation de 100%.

Les activités majeures réalisées au cours de l'année 2021 se déclinent comme il suit:

- la production du Rapports Annuel de Performance 2020;
- la production de la revue et rationalisation des activités ;
- la production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget 2021;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2022-2024;
- la production du PPA 2022;
- la production de l'annuaire statistique 2020;
- l'élaboration des plans d'actions des services centraux et déconcentrés;
- la tenue des sessions des commissions de passations des marchés;
- la tenue des sessions du comité interne de maturation des projets;
- la tenue de 09 cadres de concertation mensuelle de suivi du BIP
- l'organisation des missions de collecte des besoins budgétaires des structures, assortis des éléments de maturité, ainsi que de l'exécution physico-financière du budget;
- la participation aux CEPBPA, aux conférences budgétaires et devant les Commissions des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

A la fin du premier semestre de l'exercice 2022, les principales réalisations sont :

- la production de la charte ministérielle de gestion des programmes;
- la production de la revue et rationalisation des activités;
- l'élaboration des plans d'action des services centraux et déconcentrés;
- la production du Rapport Annuel de Performance 2021 ;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) 2023-2025 ;
- l'élaboration du rapport de mise en œuvre du plan d'actions 2022 à mi-parcours ;
- la production de deux (02) rapports trimestriels de l'exécution et de suivi de l'exécution du budget.

Action 03 : Développement des ressources humaines.

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines. Il se mesure à travers la proportion du personnel régulièrement utilisée. Le plan triennal de formation du personnel 2021-2023 est en cours de mise en œuvre. Le taux d'exécution de cette action au terme de l'exercice 2021 a été de 78,25%.

Les activités majeures réalisées en 2021 sont :

- sur un effectif total de 1715 personnes, le MINEPAT compte environ 665 femmes, soit 39% en valeur relative. 240 femmes sont nommées, soit 26,58% du nombre de postes pourvus. En 2021, 93 femmes ont été formées sur un total de 234 personnes formées, soit une valeur relative de 42,3% ;
- la prise en charge des étudiants des grandes écoles;
- la mise en stage de certains personnels du MINEPAT;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités;
- plus de 200 personnels formés (rédaction administrative en anglais, traitement des actes de la solde et des pensions, pratiques et usages de la langue anglaise...);
- la prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel;
- l'appui aux familles pour l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT;
- l'élaboration de la politique de gestion des ressources humaines;
- la réalisation de l'enquête sur le contrôle des effectifs et des compétences dans les services centraux;
- l'octroi des frais de relève aux personnels à hauteur de 13,2 millions.

Les principales réalisations à mi-parcours de l'exercice 2022 sont:

- sur 256 personnes formées, on dénombre 103 femmes soit 40,23% en valeur relative ;
- la prise en charge des étudiants des grandes écoles (ISSEA, IFORD, ENSEA, ENSAE);
- l'octroi des stages et des séminaires de renforcement des capacités aux personnels du MINEPAT;
- la prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel;
- l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT.

Action 04 : Amélioration du cadre de travail

A la suite des travaux d'alignement des Cadres Stratégiques de Performance des Administrations à la SND30, l'intitulé de l'action 4 est « Renforcement et modernisation du cadre de travail », à partir de l'exercice 2022.

L'objectif de cette action est de doter les services en infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels. La performance dans la mise en œuvre de cette action est évaluée à travers la proportion de personnels disposant d'un poste de travail fonctionnel, dont le taux a été estimé à 92% au terme de l'exercice 2021.

En 2021, les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action ont consisté à :

Mission de suivi-évaluation des projets de construction/réhabilitation et acquisition des services centraux et déconcentrés. Il s'agit notamment des projets suivants :

- la construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua (R+2 : phase 3) ainsi que la clôture y afférente;

- la réhabilitation de la Délégation Départementale du MBAM et INOUBOU dans la Région du Centre;
- la réhabilitation de la Délégation Départementale de la LEKIE dans la Région du Centre;
- la construction d'un forage à la Délégation Départementale du NKAM dans la Région du Centre;
- les travaux de finition de la salle de reprographie de la Délégation Régionale de l'Ouest;
- l'acquisition d'un risographe pour la salle de reprographie de la DR de l'Ouest;
- l'électrification de la DD MAYO KANI;
- la réhabilitation de DR et de la DD LOM et DJEREM;
- la réhabilitation de la DD et du bâtiment annexe de la DD MAYO-TSANAGA;
- l'acquisition de véhicules pour le CTS;
- l'acquisition d'un pick-up pour la DAG.

Mission de contrôle et d'inventaire des points de livraison des consommations courantes (eau, électricité et téléphone) du MINEPAT;

- **Suivi du projet de parachèvement de l'Amphithéâtre de trois cents places** (aménagement des abords de l'amphithéâtre et du parking, construction d'un gymnase, d'une infirmerie et des aires de circulation), conformément au Marché N° 00036/MINEPAT/CISPM/2019 du 13 septembre 2019;
- **Suivi-évaluation de la mise en œuvre des contrats de prestations de maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT.**

A mi- parcours 2022, les avancées ci-après ont été enregistrées :

- le patrimoine des services centraux et déconcentrés du MINEPAT est entretenu et sécurisé ;
- les contrats de maintenance et gros entretiens de bâtiments et installations sont pris en charge ;
- les sommes dues sont régulièrement payées (factures, ARMP...).

Action 05 : Contrôle et audit Interne

En 2022, l'intitulé de cette action est « Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services ».

L'objectif de cette action est d'améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités par an, dont le taux a été estimé à 77,5% au terme de l'exercice 2021.

Durant l'année 2021, l'IGEFS, malgré les contraintes imposées par la pandémie à COVID-19, a pu réaliser plusieurs missions d'évaluation. Elle a conduit une mission d'audit portant sur l'évaluation du fonctionnement des services centraux et déconcentrés pour l'exercice 2020 et le suivi des recommandations formulées ces cinq dernières années. Aussi, elle a réalisé des missions ponctuelles dans le Nkam, la Sanaga Maritime, le Haut-Nyong, le Mayo-Banyo, le Ndé et à la Direction des Affaires Juridiques. Elle a également poursuivi avec la conception des outils de management engagée depuis quelques années en son sein notamment la

Cartographie des risques du MINEPAT : l'Indice de Fonctionnement et de Performance des structures et le Guide de Vérification Interne. Les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère y ont été poursuivies également.

Concernant lesdites activités de conception, les réalisations en 2021 se présentent ainsi qu'il suit :

- **sur l'élaboration de la cartographie des risques** du MINEPAT, le rapport des travaux de la phase I (services centraux) disponible en 2020 a été présenté et validé au cours d'un atelier d'appropriation présidé par le MINEPAT. La rédaction du rapport phase II (services déconcentrés) est en cours de finalisation, les rapports par Région sont disponibles, seuls les plans de gestion des risques majeurs sont en examen au Secrétariat Technique;
- **sur le Guide de Vérification Interne**, des deux tâches majeures envisagées en début d'exercice à savoir, l'actualisation du draft0, disponible depuis 2020 et la production du document final, seule l'actualisation encadrée par le CONSUPE a été achevée;
- **sur la production de l'Indice de Fonctionnement et de Performance** des services, un diagnostic du dispositif du contrôle de gestion du MINEPAT a été mené dans les 04 programmes et le rapport est en cours de finalisation. L'objectif du diagnostic étant de comprendre le fonctionnement actuel dudit dispositif en vue d'en déceler les manquements et d'y proposer des mesures correctives. En 2021, un indicateur calculé au moyen de l'Analyse en Composante Principale (ACP) a permis de classer, sur une échelle de 0 à 1, les Programmes en fonction du respect des normes édictées par le manuel de contrôle de gestion.

S'agissant de l'IGEFS, les activités majeures réalisées sont les suivantes :

- l'évaluation des performances de 4 sur 10 délégations régionales, dans la mise en œuvre des plans d'actions;
- la distribution des Actes de l'atelier portant sur «l'approfondissement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'amélioration de la performance au MINEPAT dans un contexte de recherche de la viabilité budgétaire» à tous les responsables des services centraux et déconcentrés;
- la mission de contrôle et de vérification de l'état d'exécution physique et financière de certains projets d'investissement public dans le département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua;
- la mission d'inspection a/s du traitement des décomptes ECTA-BTP SARL par les services du MINEPAT;
- la mission d'audit des procédures de gestion du courrier et d'évaluation des modalités de mise en fonctionnement du mécanisme de traçabilité des dossiers fournis par l'application SIGIPES.

Pour l'année 2022, l'IGEFS poursuit :

- l'évaluation du fonctionnement des services du ministère;
- l'actualisation de la cartographie des risques des services centraux ainsi que la finalisation de celle des régions;
- la finalisation de la production de l'Indice de Fonctionnement et de Performance des services de même que celle du Guide de Vérification Interne du MINEPAT;

- la lutte contre la corruption.

L'IGEPS quant à elle, a :

- évalué le plan d'actions 2021 du MINEPAT;
- organisé le séminaire sur «le renforcement des capacités sur le cadre juridique des établissements publics et des entreprises publiques»;
- organisé des missions de clarification des objectifs et des indicateurs de performance, et d'évaluation de l'adéquation entre les objectifs et les moyens budgétaires des programmes du MINEPAT.

Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun

La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2021, dans un contexte économique toujours marqué par les effets pervers liés à la pandémie. Après la contraction observée en 2020, on a assisté à une décélération de la croissance économique en 2021, par rapport à la période d'avant pandémie. Il convient de préciser que plusieurs activités de la DPRPC ont été directement impactées par la crise sanitaire, notamment les activités liées à la participation du MINEPAT aux fora et autres événements d'ampleur dans un contexte de confinement. Toutefois, l'engouement suscité par la CAN Total Energies 2022 a renforcé la confiance des investisseurs et des consommateurs.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action ont porté sur:

- les missions de collecte des données sur les atouts économiques dans les régions;
- la conception/mise à jour de neuf (09) archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise, mais des difficultés énormes persistent pour la production des supports élaborés;
- la réalisation de 128 synthèses quotidiennes des journaux;
- l'animation du site internet du MINEPAT;
- la réalisation de plusieurs émissions de radio et télévision;
- la production du magazine «MINEPAT Report»;
- la couverture médiatique et protocolaire des activités du MINEPAT.

Les principales réalisations à mi-parcours de l'exercice 2022 sont :

- la production des supports audiovisuels montrant les atouts des différentes régions;
- l'amélioration du partage d'informations économiques;
- le suivi des activités des Missions Economiques auprès des représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger;
- la mise en place du système intranet;
- la participation aux séminaires organisés par les institutions de notation en fonction de la conjoncture sanitaire;
- la production du Magazine «EmergingCameroon» et «MINEPAT Report»;
- l'amélioration de la mise à jour du Site web du MINEPAT et création des comptes Facebook et Twitter du MINEPAT;

- l'amélioration des relations presses à travers l'organisation des sessions de formation et des déjeuners de presse.

Action 07 : Conseil juridique

En la faveur des travaux d'alignement du Cadre Stratégique de Performance du MINEPAT à la SND30, l'intitulé de l'action 7 est « Conseil et assistance juridique », à partir de l'exercice 2022.

La Division des Affaires Juridiques (DAJ) s'est pleinement mobilisée au cours de l'année 2021 pour relever les défis qu'imposent la relance de l'économie camerounaise et l'atteinte des objectifs d'émergence par la veille juridique dans le cadre de la mise en place des politiques sectorielles inscrites dans la SND30 et ce, conformément aux dispositions pertinentes de l'article 10 du décret 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du MINEPAT. Dans cette veine, la DAJ est régulièrement interpellée pour l'examen des demandes de subventions d'investissements des entreprises du secteur productif et du secteur du développement non productif, l'examen des recours contentieux ou précontentieux du MINEPAT et la défense les intérêts de l'Etat par devant les juridictions de céans.

Les activités majeures ont porté sur :

Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions. Dans ce sillage, plus de 120 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme à la DAJ, l'on retient entre autres comme réalisations prioritaires :

plus de 06 projets de loi élaborés ou mis en forme, notamment :

- la loi n° 2021/023 du 16 décembre 2021 régissant les organismes interprofessionnels au Cameroun;
- la loi n°2021/014 du 09 juillet 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivés, aux connaissances traditionnelles associées et le partage juste et équitable des avantages issus de leur utilisation;
- la loi n°2021/015 du 09 juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun;

15 projets de Décrets notamment,

- le décret N°2021/690 du 02 décembre 2021 fixant les modalités d'application de la loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun;
- les décrets d'habilitation du MINEPAT à signer des accords de prêts;

plus de 40 projets d'Arrêtés examinés;

- 59 décisions et notes de services mises en forme.

Mise en forme des projets d'Accord et Convention

- **Plus** de 40 projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ.

Défense des intérêts de l'Etat

Durant l'année 2021, l'on n'a pas enregistré des affaires d'ampleurs considérables autres que celles issues du suivi de 2020. Elle a particulièrement été marquée par le suivi des instances pendantes devant les Juridictions de céans. A cet effet, sont régulièrement suivies par le

personnel de la DAJ et les Avocats constitués pour le compte du MINEPAT.

Suivi des aspects juridiques liés à la discipline : l'instruction des dossiers disciplinaires de certains personnels du Comité de Compétitivité allant jusqu'à la résiliation des contrats de travail des mis en cause, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées.

Promotion et vulgarisation de la Culture Juridique

- assistance juridique permanente à toutes les structures du MINEPAT tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et dans les organismes sous tutelle ou rattachés;
- interprétation des dispositions des textes à caractère juridique chaque fois qu'elle est sollicitée.

Veille juridique : élaboration semestrielle et mise à jour de la Carte Contentieuse des affaires impliquant le MINEPAT.

Action 08 : Développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les activités majeures ont porté en 2021 sur :

- le déploiement et la formation des utilisateurs à l'utilisation de la plateforme de visioconférence du MINEPAT. <https://visio.minepat.gov.cm>;
- l'acquisition de l'application de gestion et de pilotage de la performance au MINEPAT;
- l'acquisition et l'installation de la solution antivirus ESET End point Security dans les services centraux et déconcentrés du MINEPAT;
- l'exploitation des applications PROBMIS, courrier, de la messagerie électronique etc.;
- l'accompagnement des administrations à l'élaboration des CDMT et du budget 2022;
- l'entretien du Réseau informatique et téléphonique;
- la finalisation des travaux de mise à niveau du réseau informatique à l'immeuble principal;
- l'acquisition du matériel informatique.

Rendu à mi-parcours 2022, les principales réalisations sont les suivantes :

- la vulgarisation de l'utilisation des applications de visioconférence au MINEPAT;
- l'actualisation du Schéma Directeur Informatique du MINEPAT;
- l'acquisition et l'installation des équipements de visioconférences dans les services centraux et déconcentrés du MINEPAT;
- l'interconnexion des réseaux des Délégations Régionales du MINEPAT avec les services centraux;
- la mise en place d'une plateforme de diffusion des informations au MINEPAT.

Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

A partir du 1^{er} janvier 2022, l'action 09 est intitulée « Gestion des ressources documentaires et information des usagers ».

Les résultats obtenus ont été, entre autres:

Traitement de 54 688 dossiers au cours de l'année 2021 par la Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de la Liaison. Ceux-ci sont repartis ainsi qu'il suit :

- 20 013 dossiers sortants;
- 4 856 dossiers internes;

- 19 619 dossiers entrants.

Lancement des travaux de reconstitution du fonds de documentation de la SDDA : La documentation du ministère a été réorganisée en divers fonds spécialisés :

- vision 2035;
- études, rapports, statistiques, analyses et mémoires;
- histoire économique du Cameroun de la période des indépendances à l'année 2010;
- textes juridiques et normes;
- guides supports didactiques et publications diverses;
- documentation scientifique à caractère économique, social, culturel et technologique;
- journaux officiels et Cameroon Tribune;
- une mission de collecte et centralisation, versements et pré-archivage des documents d'activités dans les services de la Délégation Régionale du MINEPAT pour le Littoral, et un versement reçu de la DATZ de la DGPAT). Ces activités conjuguées ont permis de collecter 1 452 (mille quatre cent cinquante-deux) documents /dossiers). Par ailleurs, 1 977 (mille neuf cent soixante-dix-sept) documents/dossiers ont été pré-archivés;
- en matière de traitement et classement des documents d'activité, un cadre de classement de la documentation et des archives a été élaboré. Sa validation est en cours;
- participation au fora et amélioration de la disponibilité de l'information documentaire et archivistique;
- équipement de la SDDA.

Plusieurs autres activités ont été menées par la Cellule de Traduction, à savoir :

- 124 documents traduits, soit au total 1585 pages;
- 15 pages des articles du site web du MINEPAT traduites;
- 61 pages relues et mises en forme;
- 36 (trente-six) sessions de « Cafés linguistiques » organisées en 2021.

Rendu à mi-parcours 2022, les principales réalisations sont les suivantes :

- la traduction des documents et productions du MINEPAT ;
- la poursuite de l'archivage des documents ;
- la poursuite du traitement des dossiers par le courrier.

b) Programme 302 «Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance»

L'objectif du programme "**Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance**" est d'améliorer le taux de croissance de l'économie camerounaise, avec pour indicateurs «le taux d'exécution du BIP» et «le taux d'investissement ». Il s'agissait d'une part de porter le taux d'exécution de 92,36% en 2020 à 100% en 2021 et d'autre part de porter le taux d'investissement de 17,8% à 22,5% en 2021. Au 31 décembre 2021, le niveau de réalisation était de 74,99% pour le taux d'exécution du BIP et de 18,3% en ce qui concerne le taux d'investissement. Ce programme s'articule autour de huit (8) actions dont l'état de mise en œuvre en 2021 se présente comme suit :

Action 01 : Renforcement de la surveillance économique.

La mise en œuvre de cette action en 2021 est marquée par :

- la persistance de la crise sécuritaire notamment dans certaines localités du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique;
- la persistance de la pandémie sanitaire à Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;
- la révision des publications nécessaires pour assurer le suivi de l'activité économique;
- l'aboutissement des négociations du programme économique et financier 2021-2023 avec le FMI conclu en juillet 2021.

Au terme de l'exercice 2021, cette action a permis :

- la production de 04 rapports trimestriels de conjoncture économique;
- la production de 05 polices notes et onze mensuelles des cours des matières premières;
- la production de 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise;
- la production de 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise;
- la production de 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2020, de 58 rapports économiques départementaux, ainsi que la synthèse nationale;
- l'élaboration de 02 documents de cadrage macroéconomique;
- l'élaboration de 02 rapports sur le suivi de la mise en œuvre du programme économique et financier;
- l'élaboration d'un rapport sur le suivi de la stratégie d'intelligence économique;
- l'élaboration d'un rapport sur la mise en place d'un système d'alerte et de veille économique;
- l'élaboration du rapport sur l'état de mise en œuvre et de suivi de la stratégie de riposte contre le Coronavirus;
- la tenue des réunions de Conseil de Politique Economique;
- la finalisation et l'opérationnalisation du dispositif de production des données régionales et infrarégionales;
- l'élaboration du rapport de suivi des réformes visant l'amélioration du Climat des Affaires;
- la sensibilisation des opérateurs économiques sur les réformes en vue de l'amélioration du climat des affaires;
- l'élaboration d'un modèle de simulation des politiques économiques;
- l'élaboration de deux bulletins des exportations.

Poursuite de la réalisation de la 4^{ème} Enquête sur l'Emploi et le Secteur informel

- la collecte des données;
- le contrôle de qualité et l'édition primaire;
- la production du plan de tabulation et les premiers tableaux;
- l'élaboration des indicateurs clés.

Réalisation des enquêtes et études statistiques

- la production de 25 notes entre décembre 2020 et octobre 2021 pour le suivi de l'inflation;
- la collecte de données pour la production d'un compendium sur les statistiques de l'environnement;

- la tenue des travaux de découpage des ZR du RGE3;
- la finalisation du développement de RISENE;
- la rédaction du rapport de l'Enquête annuelle dans les Entreprises (EAE) de l'édition 2021;
- l'organisation des travaux de finalisation du document de méthodologie des comptes régionaux optique production;
- la production de l'annuaire statistique régional 2020 des régions de l'Ouest, Centre, Sud, Sud-Ouest et Adamaoua;
- le renforcement des capacités des régionaux aux techniques de mise à jour des bases de données régionales DevInfo/CamSED;
- l'élaboration de la méthodologie de l'exécution financière des projets statistiques;
- la collecte des données du 4^{ème} trimestre 2020, 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2021 et des notes d'analyse pour ce qui est de l'IPPI;
- la réalisation pour l'IPPAP de la collecte de données pour l'enquête de base dans 7 Régions du Cameroun;
- la production du rapport de l'ECOFI;
- la réalisation des travaux sur le nouveau SYSOHADA;
- l'achèvement de quatre (04) études statistiques sur la plateforme Nesstar Explorer;

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

- le renforcement des capacités des cadres informaticiens aux techniques de sécurité réseau (CCNA Security) et à la prise en main du réseau informatique du nouvel immeuble siège de l'INS;
- l'élaboration du rapport sur les lignes directrices pour la diffusion des produits et des micro données;
- l'élaboration des indicateurs du suivi de la SND30 et du programme statistique 2022 ;
- l'élaboration du rapport de la SNDS30;
- l'élaboration du rapport ODD;
- la tenue des réunions d'élaboration des lignes directrices avec les sectorielles pour ce qui est du soutien de l'assurance qualité pour les statistiques officielles;
- l'identification des cas pilotes de l'évaluation de la qualité de mise en œuvre des processus de production statistique d'un projet à l'INS, puis élaboration d'un canevas d'évaluation;
- la tenue de la conférence sur le thème de la Journée Africaine de la Statistique (JAS);
- le lancement des travaux d'organisation de la 20ème session du CNS et la tenue des travaux de la 20ème session ordinaire du Conseil National de la Statistique;
- le lancement de la campagne 2021 de l'élaboration de l'ASC et du CC (collecte des données, exploitation documentaire et site web des différentes sources de données);
- l'élaboration des fiches de collecte du suivi évaluation de la SNDS;
- la poursuite des travaux d'évaluation pour les enquêtes ECAM, EESI, RGE, PETS3, etc.;
- la rédaction du rapport de la procédure d'accès aux BD.

Elaboration de la nouvelle base de données des comptes nationaux annuels et rétropolation des comptes nationaux

- la tenue du 15 au 22 septembre 2021 de l'atelier d'élaboration des comptes financiers de l'année 2016 à 2019;
- l'élaboration et la validation des outils de collecte des données;
- la collecte et le traitement des sources de données;
- la campagne des comptes 2019;
- la collecte des données administratives, archives et rédaction du rapport;
- la réropolation de la série des comptes nationaux;
- la production de documents techniques;
- la production de données sur les comptes administratifs;
- la production du rapport de monographie.

Action 02 : Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières

La mise en œuvre de cette action est marquée par :

- la poursuite de l'accompagnement du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA);
- le renforcement de la politique de mise à niveau des entreprises et de la structuration de certaines filières, notamment la filière agroalimentaire;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les résultats obtenus en 2021 sont entre autres:

- l'opérationnalisation de la plateforme de coordination des activités du programme TRANSFAGRI;
- la production du guide de présentation des programmes/outils d'accompagnement du Gouvernement;
- le suivi de la mise en œuvre du cahier de charge du Centre Technique Agroalimentaire;
- le suivi des activités des entreprises des zones économiquement sinistrées;
- la mise en œuvre de la politique d'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries et le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun;
- le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route MINEPAT-secteur privé;
- le suivi de la mise en œuvre du dispositif d'appui à la compétitivité du Cameroun;
- l'élaboration d'un document de méthodologie de rédaction des monographies des filières de production;
- la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie des exportations;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF);
- l'évaluation de la mise en œuvre du plan de redressement de la filière huile de palme au Cameroun;
- le suivi des conventions d'exploitation des équipements acquis pour le développement de la transformation locale du bois.

Appui au Comité de Compétitivité

- la collecte d'informations en vue de l'actualisation du répertoire des entreprises du made in

Cameroon;

- l'achèvement des travaux de la refonte du Site web;
- la tenue d'une concertation avec les acteurs de la filière porcine dans le septentrion;
- la rédaction du rapport annuel 2021 sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise.

Appui à la Mise A Niveau (MAN) des entreprises par le Bureau de Mise à Niveau (BMN)

- la réalisation de 16 audits à blanc;
- la réalisation de 52 pré-diagnostics;
- la planification et la réalisation de 06 missions de suivi-évaluation des projets d'accompagnement;
- la signature de convention avec 15 entreprises;
- la réalisation de 14 diagnostics MAN;
- la réalisation de 22 diagnostics systèmes (certification ISO);
- la réalisation de 02 diagnostics de restructuration;
- l'organisation de 04 sessions de formation des experts accompagnateurs (dans l'exécution des plans de MAN).

Action 03 : Promotion des approches a haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics.

Le contexte de la mise en œuvre de cette action est marqué par :

- la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune ;
- l'avènement du nouveau code des marchés publics qui intègre des dispositions favorables à la prise en compte des approches HIMO dans les processus de passation et d'exécution des marchés publics ;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ;
- la persistance de la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest avec ses effets sur le ralentissement et la suspension des travaux dans certains chantiers des projets démonstratifs HIMO.

La mise en œuvre de cette action a permis de réaliser :

- les descentes de suivi et d'appui dans les chantiers de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO : Bafoussam 1er et Bamendjou (achevés), Fundong (73%), Batcham (68,66%), Bazou (92% et Okola (80%), Poli (80%), Afanloum (93%), Messondo (45%), Tiko (51%).
- le démarrage des travaux dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2ème (40%), dans les Communes de Matomb (24%), d'Akom 2 (12%), Melong (65%) et Kumba (5%);
- les études de faisabilité finalisées pour des nouveaux projets démonstratifs HIMO dans les Communes de Beka, Ngan-Ha, Doumé, Ebebda, Nkongsamba 3ème, Bamenda 2ème, Mamfe et Tinto ;
- la formation de 27 personnels techniques des Communes, des PME et BET des BTP à la maîtrise des compétences techniques en construction des ouvrages de franchissement en maçonnerie de moellons ;
- l'élaboration du projet d'arrêté portant création, organisation et de fonctionnement du Programme National Intégré d'Aménagement en Approches HIMO des CTD ;

- l'élaboration, en collaboration avec le BIT, du projet d'arrêté fixant les procédures de passation des marchés et d'exécution des projets suivant l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre ;
- la vulgarisation et l'accompagnement des acteurs à l'appropriation des textes relatifs à la promotion des approches HIMO.

Action 04 : Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par :

- l'adoption de la SND30 ;
- la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier avec le FMI;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques. la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les réalisations majeures de cette action ont porté sur:

- le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- la tenue d'une session du Comité-National de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la SND.

Action 05 : Coordination et pilotage du programme.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la mise en œuvre du Budget Programme et la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les ressources allouées en 2021, ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- l'organisation des visites en entreprises ;
- le suivi de la performance du programme ;
- la tenue de réunions de coordination ayant permis d'apprécier la mise en œuvre du programme ;
- le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du programme ;
- l'élaboration du document de revue des activités du programme ;
- l'élaboration du CDMT du programme;
- l'élaboration du projet de performance 2020 du programme ;
- l'élaboration du Rapport annuel de performance 2020 du programme.

Action 06 : Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public.

Cette action s'est menée dans un contexte marqué par:

- le renforcement des actions de veille et d'accompagnement des administrations ;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques ;
- les difficultés d'exécution du BIP dans certaines Régions du fait de l'insécurité.

Les ressources allouées en 2021 ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

Évaluation et audits de la dépense

- l'accompagnement des administrations dans l'élaboration de leurs rapports annuels de performance ;
- la tenue de la conférence de validation de la revue des activités des administrations ;
- l'évaluation de la chaîne des résultats des établissements et entreprises publiques;
- la revue des activités des administrations publiques;
- l'évaluation de la chaîne des résultats des projets à financement extérieur et l'actualisation de la banque des indicateurs de performance.

Suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau national

- la tenue de 02 sessions du Comité national du suivi du BIP ;
- la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations ;
- l'harmonisation des unités physiques et l'examen de la cohérence des unités physiques de référence avec les stratégies ministérielles ;
- l'accompagnement des administrations dans l'appropriation des outils d'exécution du BIP;
- la production de l'Annexe BIP à la Loi de Règlement ;
- la veille stratégique en vue de la production des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des Services Centraux ;
- le suivi de l'exécution physico-financière des projets à financement conjoint ;
- le suivi de la performance des programmes.

Mise en exécution du BIP

- le lancement du BIP dans les régions et les Services centraux ;
- la préparation du séminaire de lancement de l'exécution du BIP ;
- l'élaboration et la vulgarisation du manuel "Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2021" ;
- l'élaboration des rapports régionaux sur la chaîne des résultats du BIP.

Suivi de l'exécution du BIP

- le contrôle mensuel de l'investissement Public ;
- la coordination de la mise en œuvre des activités de surveillance économique et de suivi des activités de l'exécution du BIP dans les Délégations régionales et départementales;
- le contrôle de l'utilisation des subventions;
- le contrôle de l'utilisation des fonds de contrepartie ;
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau régional, départemental et communal.

Action 07 : Préparation du budget d'investissement public.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique ;
- la réforme comptable des finances publiques ;
- la tenue des Conférences Elargies de la programmation et de la Performance associée ;
- l'opérationnalisation du décret du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets ;
- l'opérationnalisation du décret du 31 mai 2019 fixant le Calendrier budgétaire de l'Etat ;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

Préparation et suivi de la mise en œuvre des grands projets

- les revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets ;
- l'élaboration d'un document de projets à besoin de financement ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du programme de reconversion de la banane plantain ;
- le suivi des chantiers de grands projets ;
- la structuration des grands projets de deuxième génération ;
- la programmation budgétaire des grands projets.

Préparation, élaboration et diffusion du budget d'investissement

- l'organisation des activités de préparation du budget d'investissement ;
- l'organisation des conférences de budgétisation au profit des projets à financement extérieurs et des établissements publics en restructuration ;
- l'organisation du séminaire de lancement de la préparation du BIP ;
- l'analyse de la prise en compte dans le budget des charges récurrentes d'investissement par les administrations;
- l'organisation des missions d'accompagnement des Communes dans la sélection des projets à financer par les ressources transférées, au titre de l'exercice 2022 ;
- la tenue des Conférences Budgétaires ;
- l'organisation des conférences de décaissement des Fonds de contreparties et de réhabilitation au titre de l'exercice 2022 ;
- l'organisation des conférences de reports de crédits ;
- le renforcement et l'approfondissement du processus de la décentralisation en matière d'investissement public.

Maturation des projets

- l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets ;
- la tenue du Comité Technique Interministériel d'Experts d'Examen des dossiers de maturité des projets ;
- la tenue des Conférences d'examen de la maturité des projets d'investissement public et l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2022 ;
- l'accompagnement permanent des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets ;
- l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental à la maturation/préparation de leurs projets ;
- l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et de l'exécutif régional à la maturation de leurs projets ;
- la contre-expertise des études pour les grands projets.

Centralisation des projets d'investissement public du Gouvernement

- la mise à jour de la banque des projets d'investissement public ;
- le renforcement de capacités dans l'utilisation PROBMIS après la mise à jour avec l'application PRO-ADP utilisé par le PNDP dans les projets des communes ;
- l'accompagnement des CTD dans la formulation/ identification des projets à soumettre aux financements publics.

Programmation des dépenses

- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2022-2024 ;
- la tenue des sessions du Comité interne de validation des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe ;
- les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur ;
- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée ;
- l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2022-2024 (administrations, EPA et CTD) ;
- l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme ;
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2022-2024 des administrations, des EPA et CTD ;
- l'élaboration du rapport sur la programmation des subventions d'investissement 2022-2024 ;
- l'appropriation des réformes budgétaires ;
- l'organisation de la conférence de programmation des décaissements des projets à financement extérieur.

Projet d'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et du système statistique

- l'appui à la digitalisation du mécanisme PBF dans le domaine des marchés publics ;
- l'appui à la construction d'une base de données Informatisée de l'économie régionale (BDER) ;
- l'étude sur la mise en place d'un dispositif de programmation à moyen terme des transferts budgétaires de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) au niveau des administrations sectorielles ;
- l'élaboration d'un Référentiel pour l'inscription des projets dans le Plan d'Endettement de l'Etat ;
- la production et la dissémination du manuel de budgétisation des investissements publics ;
- la dotation de la DGEPIP en équipements pour le suivi du BIP (Appareils Photos, GPS, Tablettes) ;
- l'analyse des dépenses sous-jacentes à l'Investissement sur Financement Extérieur ;
- l'élaboration du document de stratégie d'amélioration de l'absorption des financements extérieurs au Cameroun ;
- l'élaboration des cadres de coopération et du guide méthodologique sur la gestion du cycle de vie des projets FINEX au Cameroun.

Action 08 : Développement des partenariats publics-privés.

Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation ;
- la recherche de financement innovant à faible niveau d'endettement dans la réalisation des infrastructures.

Les ressources allouées ont permis la réalisation des activités majeures ci-après :

- l'élaboration d'un manuel de référence sur les PPP ;
- l'élaboration du cahier des procédures ;

- l'élaboration du rapport annuel d'activité 2020 ;
- l'élaboration du rapport sur le contenu type des études de faisabilité ;
- l'élaboration du manuel de gestion des risques ;
- l'élaboration du guide des analyses socio-économiques ;
- la mise à jour du comparateur ;
- l'élaboration des rapports d'évaluation préalable des projets.

Dans le cadre de la refonte des programmes et l'arrimage de ces derniers à la SND30, le Programme 302 a connu des évolutions majeures. En effet, le code du Programme est passé de "302" à "022" et son intitulé est passé de : « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » à « Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance ».

L'indicateur « Taux d'exécution physique du BIP » demeure l'un des éléments de mesure de la performance du programme, par contre l'indicateur « Taux d'Investissement » est remplacé par « Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat ».

Le programme "302" appelé "022" dans la nouvelle cartographie se décline désormais en huit (08) actions formulées ainsi qu'il suit :

Action 1 : Renforcement de la surveillance économique et de la veille stratégique;

Action 2 : Appui au développement des filières et à la production manufacturière;

Action 3 : Renforcement de la préparation et de la maturation des projets d'investissements publics;

Action 4 : Renforcement de l'efficacité de la programmation et de la budgétisation des projets d'investissements publics;

Action 5 : Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public ;

Action 6 : Promotion des partenariats publics-privés;

Action 7 : Promotion des approches à hautes intensités de main d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics ;

Action 8 : Coordination et pilotage du programme.

Les principales réalisations à mi-parcours 2022 des actions du programme sont :

- la production des documents de veille économique ;
- la finalisation des comptes nationaux 2020 dans le cadre du rebasage ;
- l'élaboration du rapport sur l'emploi et le secteur informel ;
- l'élaboration du rapport d'évaluation de la qualité des données du SNIS;
- la réalisation de 7 diagnostics globaux et 14 pré-diagnostics MAN ;
- la promotion de l'utilisation des produits agricoles locaux par les industries agroalimentaires;
- la signature des conventions révisées sur l'exploitation des équipements acquis pour le développement de la transformation locale du bois ;
- l'achèvement des revues du 1er et 2nd trimestres sur l'état de mise en œuvre des grands projets;

- l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets;
- la tenue de la conférence d'examen de la maturité des projets d'investissement public et l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2023;
- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2023-2025;
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2023-2025 des administrations, des EPA et CTD;
- l'organisation de la conférence de validation des rapports de la revue des activités des administrations publiques ;
- la tenue d'une session du Comité national du suivi du BIP ;
- le suivi de six projets en cours d'exécution en PPP ;
- les descentes de suivi et d'appui technique dans les chantiers de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO : Poli et Afanloum (achevés) ; Fundong (89%), Bayangam (59%), Batcham (68,66%), Okola (80%), Messondo (67%), Tiko (98%), Bafoussam 2ème (57%), Matomb (30%), d'Akom 2 (35%), Melong (65%) et Kumba (50%);
- l'élaboration du CDMT 2023-2025 du programme ;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2021 du programme.

c) Programme 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun, son indicateur est le « Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur ». En 2021, Il s'agissait de porter le taux de réalisation de ce Programme à 90%.

Aussi, à la faveur de l'arrimage du Programme à la nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND30), ce programme a bénéficié d'un nouveau code Programme pour l'exercice 2022, à savoir le code **023 d'où la nouvelle dénomination Programme 023.**

Ce programme se met en œuvre à travers les actions suivantes :

Action 01 : Densification du portefeuille de coopération.

Dans le cadre du nouveau Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI et soutenu par divers Partenaires Extérieurs, et compte tenu des effets de la pandémie de la COVID 19 sur le budget de l'Etat, le Cameroun s'est engagé à maintenir la viabilité de la dette publique extérieure et de s'attaquer à l'encours des prêts contractés, mais non décaissés (soldes engagés non décaissés). Ainsi, dans la démarche de mobilisation des nouveaux financements, le Gouvernement a été autorisé par la Loi de Finances rectificative 2021 à négocier et éventuellement à conclure au cours de l'exercice 2021, des emprunts d'un montant de 926 milliards FCFA en prêts projet et 449,3 milliards FCFA en eurobond.

Au cours de l'année 2021, le volume total des financements mobilisés est estimé à **905 163 565 115 FCFA** pour les prêts projets, ci-après:

- projet de relance et de développement de la région du Lac Tchad (IDA, 35,9 milliards);
- projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional de MBALMAYO (FKDEA, 6,6 milliards);
- étude de faisabilité pour le prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad (FAD, 1,6 milliard);
- projet d'achèvement des travaux du Complexe sportif d'OLEMBE (Standard Chartered/BPI, 55,16 milliards);
- projet d'aménagement de la Route Nationale N°11, la Ring Road (BAD, 106 milliards);
- projet de réhabilitation de la pénétrante Est de la ville de Douala Phase II (Standard Chartered/UKEF, 88,9 milliards);
- PAREC Financement additionnel (IDA, 25,2 milliards);
- projet de réponse au COVID-19 (IDA, 15,9 milliards);
- projet de réhabilitation et d'extension du système de distribution d'eau de BUEA, TIKO et MUTENGENE (Deutsche Bank, 2,75 milliards);
- projet d'amélioration et de valorisation des investissements dans la vallée de la BENOUEPAD VIVA BENOUE (IDA, 117,8 milliards);
- projet Régional sur l'autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique, volet Cameroun (IDA, 44,9 milliards);
- projet d'appui au développement de l'enseignement secondaire et des compétences pour la croissance et l'emploi (PADESCE) (IDA, 73,7 milliards);
- projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional de MBALMAYO (FSD, 6,6 milliards);
- projet d'Interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (RISRIN) (IDA, 178 milliards);
- financement additionnel pour l'aménagement de la Ring Road (AGTF, 27,9 milliards);
- projet de renouvellement de la ligne ferroviaire BELABO-NGAOUNDERE (PRBN) (BEI, 69,5 milliards);
- financement vaccination COVID 10 AVAT (Afrieximbank, 18,7 milliards);
- financement vaccination COVID 10 COVAX Afrieximbank (23 milliards);
- financement des opérations des produits pétroliers de la SONARA (ITFC, 54,7 milliards).

A mi-parcours de l'exercice 2022, le Programme s'est attelé à:

- mobiliser les financements extérieurs en adéquation avec les instruments de financement de la stratégie d'endettement inscrit dans la Loi des Finances 2022, soit un plafond d'endettement annuel de 650 milliards de FCFA avec 420 milliards en prêts concessionnels et 230 milliards en prêts non concessionnels;
- mobiliser les financements uniquement pour les projets bénéficiant d'un niveau de maturation satisfaisant;
- orienter la prospection vers des nouveaux partenariats tels que les financements innovants et

surtout prioriser les guichets de financements concessionnels.

Action 02 : Renforcement de l'Intégration Régionale et sous et sous régionale.

L'Afrique Centrale fait face à des problèmes inhérents aux marchés nationaux fragmentés. La région est aussi marquée par une instabilité politique et un contexte sécuritaire volatile. Cette situation résulte, en grande partie, des activités de groupes terroristes dans le Bassin du lac Tchad (extrême-nord du Cameroun, ouest du Tchad, sud-est du Niger, nord-est du Nigéria) et de l'éclatement de plusieurs conflits multiformes, notamment pour le contrôle des richesses naturelles. Ces conflits ont entraîné de nouveaux défis sur le plan humanitaire tels que les déplacements massifs de populations (déplacés internes) et l'afflux de réfugiés. D'après le document de stratégie d'intégration régionale 2019-2025, l'Afrique Centrale est confrontée à plusieurs défis qu'elle devra nécessairement surmonter pour favoriser une intégration régionale effective. Parmi ces défis figurent (i) la consolidation de la paix pour sortir du cercle vicieux d'instabilité et de fragilité, (ii) le développement des infrastructures (transport, énergie, technologies de l'information et de la communication, eaux transfrontalières), (iii) le démantèlement des barrières douanières et tarifaires dans le cadre des zones de libre-échange de la CEEAC et de la CEMAC, (iv) la réduction des barrières non tarifaires, (v) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles au plan régional, (vi) la diversification économique et le développement des capacités productives, (vii) l'amélioration du climat des affaires, (viii) la réponse aux changements climatiques, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la préservation de l'environnement, (ix) la mobilisation des ressources domestiques et le renforcement des partenariats public-privé, (x) la promotion de l'employabilité des jeunes, (xi) le leadership et la volonté politique dans les pays de la région.

Comme activités majeures menées par la Direction de l'Intégration Régionale en 2021, l'on recense:

- l'organisation de la journée CEMAC le 16 mars 2021;
- la tenue par visio conférence du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC en début août 2021;
- la tenue par visio conférence des Assemblées annuelles de la BAD, BDEAC, d'AFRICA 50 et AFREXI BANK;
- la poursuite de la validation des avant-projets du cadre organique de la future CER, de la convention instituant la nouvelle CER, ainsi que d'autres textes y relatifs;
- la conclusion des accords de siège avec le groupe AFREXI pour l'installation de sa succursale en Afrique Centrale dont l'inauguration en 2021 était en présence du Président d'AFREXI;
- la participation du Cameroun au Conseil des Ministres de l'UEAC le 08 décembre 2021;
- l'élaboration du nouveau document stratégie Pays de la BAD avec le Cameroun.

Par ailleurs, l'intitulé de cette action a été muté en 2022 en « Renforcement de la Coopération Régionale Africaine ».

A mi-parcours de l'exercice 2022, les activités réalisées ont consisté à poursuivre la mise en

œuvre de la stratégie d'intégration régionale du Cameroun. Nous pouvons mentionner comme réalisation :

- l'engagement des procédures en vue de la mobilisation des fonds et de la maturation des projets au niveau de la CEMAC;
- l'engagement des procédures de paiement des contributions du Cameroun au sein des institutions régionales dont il est membre;
- l'impulsion du processus d'intégration des zones CEMAC et CEEAC.

Action 03 : Amélioration de la performance de l'efficacité du partenariat au développement.

La persistance de la pandémie à Covid 19 de par le monde s'est traduite par une réorientation importante de l'aide au développement vers les secteurs jugés prioritaires. Ainsi, dans sa déclaration, le Comité d'Aide au Développement (CAD) donne la priorité aux investissements dans les systèmes de santé et la protection sociale, qui revêtent un caractère central et primordial dans les stratégies nationales de lutte contre les répercussions sanitaires, sociales et économiques de la crise du COVID-19. Cet état des choses n'est pas resté sans conséquence sur la capacité d'absorption des financements issus de l'aide.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action en 2021 sont:

- la mise à jour complète de la plateforme DAD Cameroon pour les projets actifs sur la période 2020- 2021 en termes d'engagements, de décaissements effectués, et des fonds de contrepartie payés par le Gouvernement pour lesdits projets;
- la production du Rapport DAD 2020 sur la situation de l'aide au développement au Cameroun;
- la tenue des missions de suivi des opérations d'assistance en faveur des réfugiés avec l'appui de l'UNICEF;
- la production du document de stratégie d'absorption des FINEX au Cameroun et de l'élaboration des cadres de coopération;
- l'élaboration du guide méthodologique sur la gestion du cycle des projets avec l'appui du projet PEPS;
- la tenue des Revues de Portefeuille avec les Partenaires Techniques et Financiers (NS, PE, MI, PA).

Au cours de l'année 2022, l'intitulé de l'action a été muté en « amélioration de l'efficacité du partenariat au développement ».

A mi-parcours les activités réalisées ont permis de:

- moderniser la plateforme DAD Cameroon en tenant compte de certaines évolutions paradigmatiques telles que la non accessibilité aux conventions de financement par le grand public, la nécessité d'internaliser l'ensemble des opérations à effectuer avec les données pour produire ce rapport et surtout de migrer vers la version la plus actualisée du logiciel DAD basée sur la plateforme Synergy IDM™ 8.0 ;
- piloter les activités liées à la mise en œuvre du Programme PRA (Prevention and Resilience

Allocation) avec le concours de la Banque Mondiale ;

- privilégier les approches en régie dans la réalisation des études sur les thématiques de coopération et de l'aide au développement;
- de poursuivre le plaidoyer pour l'accroissement des ressources appropriées pour mener à bien les revues de portefeuilles.

Action 04 : Coordination et pilotage du programme

L'année 2021 se caractérise par l'implémentation de mesures prises dans le cadre de la réforme des finances publiques, des décrets qui ont été signés par le Premier Ministre Chef du Gouvernement au cours de l'année 2020, portant entre autre sur la nomenclature budgétaire, le tableau des opérations financières et la réforme comptable.

Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont :

- la production des extrants majeurs de la chaine PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2023 (Revue et actualisation des programmes; RAP ; CDMT ; Chaine de résultat, etc);
- l'actualisation des outils de suivi de la mise en œuvre du programme 023 (Etat de mise en œuvre du plan d'actions et Feuille de route ministérielle);
- l'élaboration du document de synthèse des résultats portant sur le diagnostic du programme 023, en préparation de l'activité sur la revue des cadres programmatiques;
- la mise en place d'un dispositif interne au programme pour le contrôle de gestion;
- la production du protocole de gestion du programme 023 et;
- les contractualisations des responsables de la performance.

A mi-parcours de l'exercice 2022, il a principalement été question:

- de suivre la mise en œuvre du plan d'action du programme;
- d'élaborer le document de la chaîne des résultats et de revue et rationalisation des activités du programme;
- d'élaborer le Rapport Annuel de Performance 2021 du programme;
- d'élaborer le CDMT 2023-2025 du programme.

Action 05 : Négociation de l'accord de partenariat économique régional

L'Accord de Partenariat Economique Bilatéral Cameroun-Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, s'inscrit dans la continuité des relations commerciales qu'entretenaient déjà le Cameroun et le Royaume-Uni dans le cadre de l'APE bilatéral Cameroun-Union Européenne. Il permet aux pays de poursuivre sereinement les échanges commerciaux après la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne le 31 décembre 2020. Avec cet accord, le Cameroun continuera de bénéficier d'un accès préférentiel sans droit de douane et sans contingentement pour la totalité de ses produits sur le marché britannique. Il permet en outre, sur le plan diplomatique, de sauvegarder les liens historiques entre le Cameroun et la Grande Bretagne. Il convient de souligner que l'APE Bilatéral Cameroun-Royaume-Uni marque la phase ultime d'un processus de négociations entamées en octobre 2018 après d'une part, la saisine en date du 12 février 2018 du Gouvernement camerounais par le Royaume-Uni, en vue d'engager des négociations pour la conclusion d'un APE bilatéral entre le Cameroun et le Royaume-Uni de

Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, et d'autre part, la conduite au Cameroun d'une étude sur l'impact de cet accord sur l'économie camerounaise. La signature de l'Accord a eu lieu le 09 mars 2021 et sa ratification par le Président de la République est intervenue le 28 juin 2021 à la suite de son adoption par le parlement. Dans cet accord, le Cameroun a accepté de libéraliser progressivement 80% environ des marchandises originaires de UK. 20% de ces importations vont continuer d'être assujettis aux droits de douane pour pénétrer le territoire camerounais. Pour procéder à la libéralisation des produits, trois groupes de produits identiques à ceux de l'APE CMR-UE ont été constitués et classés dans ces groupes suivant leur sensibilité : 1. Libéralisation immédiate, 2. Libéralisation rapide, 3. Libéralisation lente. Le dernier groupe, rassemble les produits sensibles qui sont exclus de la libéralisation. Etalé sur 8 ans jusqu'en 2029, ce calendrier de libéralisation, prévoit au 1^{er} janvier 2021 une libéralisation totale des produits du premier groupe ; une libéralisation à hauteur de 60% et 10% respectivement des produits du deuxième et du troisième groupe.

Au rang des activités réalisées en 2021, le Comité de suivi et de coordination des négociations d'un Accord de Partenariat Economique bilatéral Cameroun-Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord ont été orientées suivant quatre axes d'intervention :

- les activités préparatoires à la signature de l'APE, notamment la relecture de l'accord paraphé, la traduction du texte de l'Accord en français; la levée des réserves formulées par la partie camerounaise lors du paraphe, la mise en forme du texte de l'accord, la signature de l'APE, l'élaboration des instruments juridiques pour la mise en œuvre de l'accord ;
- la signature de l'APE a eu lieu le mardi 09 mars 2021, à 14 h au UK Foreign Commonwealth and Development Office entre le Haut-Commissaire du Cameroun à Londres H. E. Albert FOTABONG NJOTEH et le Ministre Britannique du Commerce international, S.E Jayawardena) ;
- l'élaboration des instruments juridiques pour la mise en œuvre de l'accord. Un plan d'activités important du comité en 2021 a été d'élaborer les instruments juridiques pour la mise en œuvre de l'accord dès sa signature. Parmi ceux-ci, on distinguera : 1) l'ordonnance prolongeant les effets de l'APE/UE-CMR sur la Grande Bretagne ; 2) les notes verbales ; 3) la loi portant adoption de l'APE/CMR-UK ; 4) le décret portant ratification de l'accord.

Relativement à l'année 2022, cette action en raison de son encrage avec la problématique d'intégration régionale est réalisée comme activité dans l'action 2 de ce programme.

d) Programme 304 «Planification stratégique et aménagement durable du territoire ».

Ce Programme s'est exécuté dans un contexte marqué par :

- la vulgarisation et la mise en œuvre des réformes préalables relativement à la mise en route de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ;
- l'urgence de réaliser le dénombrement principal du 4^{ème} RGPH, couplé à celui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ;
- la mise en œuvre de la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le

développement durable du territoire par la finalisation de l'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire ;

- la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la volonté des pouvoirs publics d'accélérer le processus de décentralisation.

En relation avec l'indicateur de performance de ce programme (Taux d'exécution des activités de planification du développement et d'aménagement du territoire), il convient de relever que la mise en route de la SND30 s'est poursuivie ainsi que l'élaboration des outils stratégiques d'aménagement du territoire.

Action 01 : Appui au développement régional et local

Le contexte de la mise en œuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre et intensifier le processus de décentralisation engagé depuis 2004, et la nécessité de contribuer à la mise en œuvre de la Loi de 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées par la promotion des initiatives régionales et locales.

Parmi les actions menées en 2021, on peut citer en autres :

- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la poursuite de l'exécution des marchés relatifs à l'extension du réseau électrique dans 18 localités de la Commune de Lagdo, dans le cadre de la mise en œuvre du contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ;
- la poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets ci-après:
 - le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
 - le Projet Filets Sociaux (PFS) ;
 - le Programme d'Exécution de la Convention «Riz-Maïs» et de la Convention «Manioc»(PERIZ-MAÏS-MANIOC) ;
 - le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ;
 - le Sous-programme de réduction de Pauvreté à la Base-phase 2/ Projet d'Appui à la Résilience Economique (SPRPB-2).

Action 02 : Renforcement du processus de planification stratégique

L'urgence de vulgariser et de disséminer la SND30, d'adopter le projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 et d'opérationnaliser les plans et programmes phares de la SND30.

On peut citer entre autres, comme activités majeures en 2021 :

- la mise en place du dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 ;
- la vulgarisation de la SND30 dans les administrations et les 10 Régions du pays ;
- la refonte des programmes des administrations publiques en vue de leur alignement à la SND30 ;
- l'élaboration de l'avant-projet de loi portant modernisation de l'économie et orientation

programmatische de la SND30 ;

- la poursuite des travaux d'opérationnalisation des plans phares de la SND30 ;
- l'élaboration des rapports annuels de mise en œuvre des stratégies sectorielles ;
- l'élaboration du rapport sur l'état de mise en œuvre de la SND30 ;
- la réalisation des études sectorielles ;
- la production du CBMT 2022-2024.

Action 03 : Prospective et veille stratégique de développement.

Cette action dont l'objectif est de fournir des données de veille stratégique et de prospective économique a permis en 2021 de :

- rédiger des notes de prospective pour certaines filières de la croissance ;
- démarrer les travaux préparatoires de la Journée Nationale de la Prospective ;
- poursuivre l'étude prospective sur l'impact de la COVID-19 sur l'économie.

Action 04 : Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par (i) l'urgence de la réalisation du dénombrement principal du 4^{ème} RGPH couplé au RGAE ; (ii) les crises sécurités dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ; (iii) la production des outils et d'éléments d'analyse pour la mise en route de la stratégie nationale de développement et l'évaluation des politiques publiques.

Parmi les activités majeures en 2021, on peut citer entre autres :

- la poursuite des activités préalables au dénombrement principal du 4^{ème} RGPH. Dans ce cadre, les activités ci-après ont été menées:
- l'implémentation de la mutualisation des opérations du 4^{ème} RGPH au RGAE ;
- la formation des superviseurs techniques et administratifs, financiers et logistiques ;
- l'attribution des marchés;
- le dépouillement des inscriptions en lignes;
- la configuration des Smartphones.
- la célébration de la Journée Mondiale de la Population (JMP) 2021 ;
- l'analyse des interrelations Population-Développement-Environnement ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS).

Action 05 : Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières

La mise en œuvre de cette action a été marquée par : (i) la nécessité de disposer des outils d'aménagement du territoire (Plan de Zonage du Territoire National, Schémas National et Régionaux d'Aménagement du Territoire) définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun afin de permettre aux Conseils Régionaux d'élaborer leurs Plans Régionaux de Développement ; (ii) l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires,

d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action concernent les travaux de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, la conduite des études, la mise en œuvre des missions, projets et programmes d'aménagement du territoire.

Les activités majeures réalisées en 2021 dans le cadre de cette action concernent :

- les travaux de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire (Plan de Zonage du Territoire National, Schéma National, et Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud) . A ce titre:
- la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres s'est poursuivie avec les consultations régionales sur le terrain avec les acteurs locaux;
- le Rapport de synthèse du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a été produit;
- le Rapport de synthèse, dernier livrable du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Est a été approuvé;
- le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Actions Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma Régional du Sud a été produit;
- le Rapport de prospective territoriale des Schémas Régionaux de l'Adamaoua, du Centre, du Nord et de l'Ouest a été produit;
- le Rapport du diagnostic territorial des Schémas Régionaux du Littoral et du Nord-Ouest a été produit et approuvé;
- le processus de passation de marché pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Sud-Ouest a beaucoup avancé.
- la mise en œuvre du projet de construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) s'est poursuivie;
- les travaux de construction des autres infrastructures dans certaines zones frontalières se sont poursuivis (kits frontaliers d'Olamze, marché frontalier de Garoua-Boulaï);
- les activités de préparation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) se sont tenues ainsi que celles du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone);
- les études techniques en vue de l'aménagement d'une voie de contournement en amont du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage ont connu des avancées considérables; il en est de même de l'élaboration de l'Atlas de développement physique du Cameroun, de la formulation du programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale, de l'étude de formulation du Programme de développement des zones frontalières du Cameroun;
- la mise en œuvre des programmes, projets et missions du portefeuille du MINEPAT relevant de cette action s'est poursuivie (PRESIBALT, PDRI-CL, PERPREN, PADI-Dja, PDICA, PDIZTF,

BADEP, MIDIMA, MEADEN, MEAO).

Action 06 : Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire

La mise en œuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.

Au titre des activités majeures mises en œuvre en 2021, on peut citer :

- la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Foubot, Mbouda, Mvangané et Kye-Ossi;
- la poursuite des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua et d'adduction d'eau potable de Waza ainsi que le démarrage des travaux de l'extension de l'adduction d'eau potable de MINDIF;
- la poursuite des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukouloua;
- la poursuite des travaux d'infrastructures de mise en œuvre du PLANUT relevant de l'aménagement du territoire. A ce titre :
 - les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis;
 - les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies;
 - sept (07) retenues d'eau dans la Région de l'Extrême-Nord sont en cours de construction et d'aménagement;
 - les études en vue de la construction de 16 retenues d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies;
 - le processus de contractualisation en vue de l'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo s'est poursuivi;
 - les négociations en vue de l'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Département du Logone-et-Chari se sont poursuivies avec le partenaire technique ;
 - la mise en place des agropoles, la construction de l'agropole de production de viande bovine de Meiganga a été achevée. En outre, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya a été effectuée.

Action 07 : Coordination et pilotage du Programme

Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la révision du Cadre Stratégique de Performance en alignement à la SND30 et la persistance de la rareté des ressources de fonctionnement.

Les activités majeures menées en 2021 sont :

- l'élaboration du Plan d'Action 2021 du Programme;
- l'élaboration du protocole de gestion 2021 du Programme;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2020 du Programme;

- l'élaboration du CDMT 2022-2024 du Programme;
- la tenue régulière des réunions de coordination et sessions du dialogue de gestion du Programme;
- l'évaluation du Plan d'Actions du Programme à mi-parcours et au 31 décembre de l'exercice 2021;
- l'élaboration de l'Avant-Projet de Performance du Programme 2022.

Il est important de noter qu'au cours de l'année 2021, le MINEPAT a connu une évolution dans son cadre stratégique de performance (CSP). Le programme 304 est devenu Programme 019, intitulé «Renforcement de la planification stratégique et amélioration de la gestion des équilibres régionaux et locaux de développement», avec pour objectif : « Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national » et pour indicateurs :

1. Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement du territoire
2. Taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques.

Les actions de ce nouveau programme ainsi que les principales avancées enregistrées à mi-parcours de l'exercice 2022 sont présentées ci-après :

Action 01 : Appui et suivi des actions de développement régional et local

- la poursuite de la mise en œuvre du contrat-plan Etat-Commune de Lagdo ;
- l'intensification de la mise en œuvre de la troisième phase du PNDP en rendant disponible les PCD des Communes;
- la poursuite de la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base phase 2/Projet d'Appui à la Résilience Economique;
- la poursuite de l'accompagnement des agropoles créées ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Convention «Manioc» du Programme d'Exécution de la Convention «Riz-Maïs» et de la Convention «Manioc» ;
- la création du Centre des réseaux des filières de croissance au Cameroun ;
- la conception des guides d'élaboration et d'évaluation des études relatives aux projets de développement socio-économiques locaux ;
- la réalisation de l'étude sur l'impact du transport frontalier dans le développement des Communes riveraines au Cameroun, phase pilote ; Région de l'Extrême-Nord.

Action 02 : Renforcement de la prospective et de la planification stratégique.

- le démarrage des études stratégiques d'opérationnalisation des orientations de la SND 30 ;
- la communication sur la mise en œuvre de la SND30 ;
- la revue de la mise en œuvre des stratégies sectorielles ;
- la revue de la mise en œuvre de la SND30 ;
- l'élaboration de la première version du CBMT 2023-2025.

Action 03 : Opérationnalisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND-30

L'objectif est de favoriser la mise en œuvre de la SND30. Son indicateur de résultat est le Taux de production des outils et instruments de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 et des stratégies sectorielles. Sur les six premiers mois de l'année il y'a eu :

- la vulgarisation de la SND30 et l'alignement des programmes ministériels aux orientations de la SND30;
- l'alignement des Cadres Stratégiques de Performance des administrations aux orientations de la SND30 ;
- la tenue de la 1ère session du Comité National de Suivi-évaluation de la SND30.

Action 04 : Renforcement de la dimension population dans les plans et programmes de développement.

- la poursuite de la préparation des opérations du dénombrement principal du 4ème RGPH, couplé à celle du RGAE;
- la célébration de la Journée Mondiale de la Population 2022;
- le démarrage du projet SWEDD.

Action 05 : Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières.

- de poursuivre l'élaboration des outils d'aménagement du territoire;
- de poursuivre la construction des kits et marchés frontaliers ;
- de finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements;
- d'intensifier la mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement du territoire et des activités des Missions d'aménagement.

Action 06 : Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire.

- de poursuivre la réalisation des travaux de construction des adductions d'eau potable de Waza, de Soulede Roua, et de Mindif;
- de poursuivre la réalisation des études techniques en vue de la construction de la route Gambarou-Ngala-Kousseri;
- de poursuivre les travaux en cours de construction des magasins de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agropastoraux;
- de poursuivre la mise en œuvre des activités du PLANUT, volet MINEPAT.

Action 07 : Soutien à la production des informations statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR) pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND-30.

Cette action se propose de disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND 30). La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND 30) renseignés. Sur les six premiers mois de l'année,

- des équipes sectorielles ont été mises en place en vue de la collecte des données ;
- les échanges ont été menés notamment avec l'INS sur le dispositif et les réflexions se poursuivent dans ce cadre.

Action 08: Coordination et pilotage du programme

- le protocole de gestion du Programme a été élaboré;
- le RAP 2021 du Programme a été élaboré;
- la matrice du Plan d'Actions 2022 a été élaborée;
- la revue des activités a été effectuée;
- le CDMT initial 2023-2025 a été produit;
- le CDMT ajusté 2023-2025 a été produit;
- les sessions du dialogue de gestion se sont tenues régulièrement.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget alloué au MINEPAT pour le compte de l'exercice 2021, se chiffre à **51 milliards 248 millions** francs CFA dont **16 milliards 826 millions** francs CFA en fonctionnement et **34 milliards 422 millions** francs CFA en investissement. Le taux d'exécution global au terme de l'année 2021 se situe à **94,80%** dont **99,64%** en **fonctionnement** et 92,45% en investissement.

Pour ce qui est de l'exercice 2022, à la suite de l'Ordonnance n°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021, le budget du MINEPAT passe de **59 milliards 813 millions** francs (dont **19 milliards 693 millions** francs CFA en fonctionnement et **40 milliards 120 millions** francs CFA en investissement) à **56 milliards 995 millions** soit une baisse de **2,717 milliards** en valeur absolue et **4,85%** en valeur relative. Le budget de fonctionnement connaît une baisse de **1,007 milliards** essentiellement en biens et services, alors que l'investissement quant à lui a subi une baisse de **1,760 milliards** notamment en ressources internes ordinaires.

Le taux d'exécution globale (base engagement) du budget au **30 septembre 2022** est de **68,41%** dont **78,88% en fonctionnement** et **63,30% en investissement**. Il convient de relever que le budget de fonctionnement du MINEPAT est essentiellement porté par les salaires (4,73 milliards) et l'appui budgétaire (6,525 milliards) dont l'engagement a été effectué.

Les dotations et les niveaux de consommation par programme sont les suivants :

- **le programme 019** «Renforcement de la Planification stratégique et amélioration de la gestion des équilibres régionaux et locaux de développement», dispose de 41 milliards 148 millions 235 mille francs CFA, pour un taux d'exécution de **65,58%**, dont **72,65%** en fonctionnement et **63,67%** en investissement. L'importance des ressources affectées à ce programme dénote de sa forte contribution dans la politique mise en œuvre par les projets du MINEPAT. L'essentiel du

BIP de ce programme finance les projets pluriannuels, donc la transmission des décomptes intervient généralement dans le troisième trimestre;

- **le programme 022** «Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance», a quant à lui une dotation de 7 milliards 404 millions 028 mille francs CFA, pour un taux de consommation de **67,82%**, dont **83,71%** en fonctionnement, et **53,50%** en investissement. L'essentiel du BIP du programme 022 est porté par des structures sous tutelle (INS, BMN...);

- **le programme 023** «Renforcement du Partenariat au Développement et de l'Intégration Régionale», a obtenu une dotation de 2 milliards 872 millions 235 mille francs CFA, pour un taux de consommation de **75,78%**, dont **81,96%** en fonctionnement et **64,19%** en investissement. Le BIP de ce programme est essentiellement dédié aux fonds de contrepartie du Programme de Facilité de Coopération Technique II, 11ème FED.

- enfin **le programme 024** «Appui et Gouvernance Institutionnelle du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire », a reçu une dotation de 5 milliards 620 millions 750 mille francs CFA, pour un taux d'exécution de **86,11%**; dont **85,96%** en fonctionnement et **86,75%** en investissement. Ce programme dispose de l'enveloppe la plus faible en investissement, constituée exclusivement des crédits affectés à l'amélioration du cadre de travail aussi bien dans les services déconcentrés que dans les services centraux (équipement des services et la réhabilitation des locaux etc).

Les tableaux ci-après présentent les détails de l'exécution du budget par programme pour les périodes considérées.

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire»

Le tableau ci-contre présente l'exécution financière au 31/12/2021 du programme 301.

Programme 301	2021			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Coordination et suivi des activités des services	1 086	1 086	1 085	99,90%
02: Déploiement de la chaîne PPBS	392	392	392	99,96%

03: Développement des ressources humaines	2 092	2 092	2 088	99,82%
04: Amélioration du cadre de travail	963	963	930	96,56%
05: Contrôle et audit interne	163	163	162	99,68%
06: Communication et promotion économique du Cameroun	60	60	59	99,24%
07: Conseil juridique	54	54	38	70,53%
08: Développement des technologies de l'information et de la communication	133	133	133	99,95%
09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier	88	88	88	99,98%
TOTAL PROGRAMME 301	5 031	5 031	4 976	98,90%

A mi-parcours 2021 et en vue de s'arrimer à la SND30, les programmes ont subis certaines modifications tant sur leur intitulé que sur leur contenu en terme d'action. Ainsi, les détails d'exécution du budget en mi-parcours 2022 selon la nouvelle cartographie du Programme 301 dit 024 sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 024 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire »

Programme 024	2022 (30/09/2022)			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Coordination et suivi des activités des services	752	752	699	92,33%
02: Déploiement de la chaîne PPBS	460	460	396	83,21%
03: Développement des ressources humaines	2 134	2 134	1 791	83,96%
04: Renforcement et modernisation du cadre de travail	1 443	1 443	1 292	90,88%

05: Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services	153	153	143	93,53%
06: Communication et promotion économique du Cameroun	53	53	40	75,52%
07: Conseil et assistance juridique	49	49	30	62,25%
08: Développement des technologies de l'information et de la communication	456	456	332	72,72%
09: Gestion des ressources documentaires et information des usagers	119	119	115	96,03%
TOTAL PROGRAMME 024	5 621	5 621	4 840	86,11%

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 302 « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance »

Le tableau ci-contre présente l'exécution financière au 31/12/2021 du programme 302.

Actions	2021			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Renforcement de la surveillance économique	1 364	1 364	1 363	99,93%
02: Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières	521	521	521	100,00%
03: Promotion des approches à haute intensité de main d'œuvre(HIMO) dans les investissements publics	49	49	49	100,00%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

04: Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement	70	70	69	99,87%
05: Coordination et pilotage du programme	1 543	1 543	1 543	99,99%
06: Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public	1 081	1 081	1 080	99,96%
07: Préparation du budget d'investissement public	1 573	1 573	1 646	104,65%
09: Développement des partenariats publics-publics	100	100	100	100,00%
TOTAL PROGRAMME 302	6 302	6 302	6 373	101,14%

A mi-parcours 2021 et en vue de s'arrimer à la SND30, les programmes ont subis certaines modifications tant sur leur intitulé que sur leur contenu en terme d'action. Ainsi, les détails d'exécution du budget en mi-parcours 2022 selon la nouvelle cartographie du Programme 302 dit 022 sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 022 « Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance »

Actions	2022 (30/09/2022)			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Renforcement de la surveillance économique et de la veille stratégique	898	898	847	94,31%
02: Appui au développement des filières et à la production manufacturière	516	516	486	94,18%
03: Renforcement de la préparation et de la maturation des projets d'investissements	300	300	292	97,29%
04: Renforcement de l'efficacité de la programmation et de la budgétisation des projets d'investissements publics	3 157	3 157	1 419	44,96%
05: Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public	804	804	648	80,61%
06: Promotion des partenariats publics privés	100	100	69	69,48%
07: Promotion des approches à haute intensité de main d'œuvre(HIMO) dans les investissements publics	26	26	26	100%
08: Coordination et pilotage du programme	1 553	1 553	1 199	77,26%
TOTAL PROGRAMME 022	7 354	7 354	4 987	67,82%

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »

Le tableau ci-contre présente l'exécution financière au 31/12/2021 du programme 303.

Programme 023	2021			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Densification du portefeuille de coopération	177	177	173	97,90%
02: Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale	25	25	25	99,96%
03: Coordination et pilotage du programme	1 016	1 016	1 014	99,80%
04: Amélioration de l'efficacité du partenariat au développement	2 046	2 046	2 224	108,69%
05: Négociation des accords de partenariat économique avec l'Union Européenne	50	50	50	99,99%
TOTAL PROGRAMME 023	3 315	3 315	3 487	105,19%

A mi-parcours 2021 et en vue de s'arrimer à la SND30, les programmes ont subis certaines modifications sur leur contenu en terme d'action. Ainsi, les détails d'exécution du budget en mi-parcours 2022 selon la nouvelle cartographie du Programme 303 dit 023 sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 023 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »

Programme 023	2022 (30/06/2022)			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Densification du portefeuille de coopération	508	508	499	93,58%
02: Renforcement de la coopération régionale africaine	187	187	100	60,16%
03: Coordination et pilotage du programme	1 235	1 235	723	76,88%

04: Amélioration de l'efficacité du partenariat au développement	941	941	853	69,34%
TOTAL PROGRAMME 023	2 872	2 872	2 176	75,78%

Tableau : Taux d'exécution du budget du Programme 304« Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire »

Le tableau ci-contre présente l'exécution financière au 31/12/2021 du programme 304.

Programme 304	2021			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Appui au développement régional et local	19 942	19 942	18 745	94,00%
02: Renforcement du processus de planification stratégique	1 210	1 210	1 209	99,96%
03: Prospective et veille stratégique de développement	8	8	8	100,00%
04: Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre	607	607	504	82,99%
05: Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières	7 464	7 464	6 455	86,47%
06: Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire	5 975	5 975	5 427	90,83%
07: Coordination et pilotage du programme	1 525	1 525	1 525	99,99%
TOTAL PROGRAMME 304	36 732	36 732	33 873	92,22%

A mi-parcours 2021 et en vue de s'arrimer à la SND30, les programmes ont subis certaines modifications sur leur contenu en terme d'action. Ainsi, les détails d'exécution du budget en mi-parcours 2022 selon la nouvelle cartographie du Programme 304 dit 019 sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Taux d'exécution du budget du Programme 019 « Renforcement de la Planification stratégique et amélioration de la gestion des équilibres régionaux et locaux de développement »

Programme 019	2022 (30/09/2022)			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Consommé (en millions)	Taux d'exécution
01: Appui et suivi des actions de développement régional et local	21 563	21 563	19 419	90,06%
02: Renforcement de la prospective et de la Planification stratégique	260	260	229	87,97%
03: Opérationnalisation de la SND-30	1 151	1 151	1 041	90,44%
04: Renforcement de la dimension population dans les plans et programmes de développement	518	518	445	86,02%
05: Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières	10 996	10 996	3 400	30,92%
06: Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire	4 851	4 851	1 022	21,07%
07 : Soutien à la production des informations statistiques du tableau de bord des indicateurs de référence (TABIR) pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND 30	20	20	0	0,00%
08: Coordination et pilotage du programme	1 789	1 789	1 430	79,91%
TOTAL PROGRAMME 019	41 148	41 148	26 986	65,58%

■ 3.3. PERSPECTIVES

La mise en œuvre des différents programmes du MINEPAT ne se fait pas sans difficultés. Les principales sont :

- l'instabilité de l'application PROBMIS dans sa nouvelle version Web;
- l'insuffisance de ressources financières pour la réalisation de certaines activités ;
- l'implémentation difficile de la nomenclature budgétaire de 2019.

Perspectives

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé pour les années suivantes :

- l'amélioration de la qualité du réseau informatique;
- l'augmentation des ressources budgétaires pour la prise en charge de toutes les activités jugées pertinentes ;
- la réalisation des études stratégiques d'opérationnalisation des orientations de la SND 30 ;
- la communication sur la mise en œuvre de la SND30 ;
- la poursuite de la mise en œuvre des activités du PLANUT, volet MINEPAT.
- la revue de la mise en œuvre de la SND30 et ses déclinaisons sectorielles;
- l'élaboration du CBMT 2023-2025;
- le parachèvement de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ;
- la finalisation de la construction des infrastructures d'aménagement du territoire (marchés et kits frontaliers) ;
- la finalisation des études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ;
- l'intensification de la mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement du territoire et des activités des missions d'aménagement;
- la conduite des opérations de collecte des données du 4ème RGPH, couplée à celle du RGAE ;
- l'installation et la vulgarisation des dispositifs de visioconférence au MINEPAT.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur «Économie, Planification et Aménagement du Territoire» et en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale, le MINEPAT se fixe l'objectif stratégique de «**Contribuer à la transformation structurelle de l'économie et promouvoir un développement équilibré du territoire national**».

La réalisation de cet objectif pour l'année budgétaire 2022 implique la mise en œuvre des quatre (04) programmes à savoir :

- **Programme 019**: Planification stratégique et aménagement durable du territoire.

- **Programme 022:** Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance ;
- **Programme 023:** Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale ;
- **Programme 024 :** Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Programme support). Ces programmes sont présentés en détails dans le tableau ci-après.

Tableau : Présentation des programmes à mettre en œuvre

Fonctions principales	Programmes	Objectif	Indicateur	Unité de mesure	Valeur indicateur					
					Baseline (2021)	Valeur Cible				
						2022	2023	2024	2025	
Planification, statistiques et Aménagement du territoire	019	Planification stratégique et aménagement durable du territoire	Veiller à la mise en œuvre de la SND30, favoriser un développement harmonieux et durable du territoire et contribuer à la lutte contre la pauvreté	Taux de production des rapports et outils stratégiques attendus	%	20	50	90	100	100
				Nombre de ménages ayant bénéficié d'un transfert social dans le cadre du programme	Nbre	152 000	152 000	228 000	228 000	300 000
				Niveau de réalisation des infrastructures et équipements par type	%	50	60	70	100	100

Planification, statistiques et Aménagement du territoire	022	Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	Taux d'exécution physique du BIP	%	74,99	100	100	100	100
				Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	%	76	100	100	100	100
Collecte des ressources et trésor	023	Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale	Améliorer l'alignement des apports des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la Loi de Finance.	%	90	100	100	100	100
Affaires générales de finances	024	Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire	Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	%	88,55	90	90	95	95

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEPAT d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif de gestion des programmes implique-t-il plusieurs acteurs dont les rôles et les responsabilités sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Cadre institutionnel de mise en œuvre des programmes

Acteur	Rôle dans le processus	Observations
Ministre	<p>Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valide le budget programme (objectifs, stratégie des programmes, etc.) ; • désigne les coordonnateurs des programmes ; • signe les arrêtés des virements de crédits au sein d'un programme en cas de nécessité ; 	
Secrétaire Général	<p>Il est le coordonnateur général des programmes, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonne l'élaboration des programmes • préside le comité PPBS chargé de la préparation du budget-programme. 	
Responsable du programme	<p>Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formule la stratégie programme • organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme • arbitre sur les actions et activités du programme • rend compte de la performance globale du programme 	Chaque responsable doit mettre en place un cadre de dialogue permanent avec les unités administratives et les EPA impliquées dans le programme

Responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • identifie les activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action • évalue le coût de l'action • programme l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action • suit l'exécution les activités et tâches liées à l'action. 	
-------------------------	--	--

En somme, il s'est agi dans cette partie de présenter le champ d'intervention ainsi que le bilan technique et financier des principales réalisations antérieures du MINEPAT. Ces performances historiques ont guidé la formulation de son objectif stratégique en rapport avec la Stratégie nationale. L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre des programmes dont les détails méritent d'être présentés dans la partie qui suit :

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 019

PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux	Volume moyen d'appuis octroyés aux bénéficiaires	21	30	DIADR
02	RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.	Proportion des administrations disposant d'un Cadre Stratégique de Performance à jour		85	DPPS
03	OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	Favoriser la mise en œuvre de la SND30	Taux de production des outils et instruments de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 et des stratégies sectorielles		70	DPPS
04	RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques	Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	10	35	DADM
05	MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire et de ses frontières	Taux de production des outils d'aménagement du territoire	20	90	DATZF
06	REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Intensifier les actions d'aménagement du territoire dans les zones d'intervention prioritaire	Taux de réalisation des infrastructures et équipements	55	80	DATZF/DIARD
07	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la mise en œuvre efficace du programme	Taux de mise en œuvre des activités du programme.	90	92	DGPAT
08	SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	Disposer de l'ensemble des données statistiques fiables pour le suivi-évaluation de la SND30	Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés		100	DPPS

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 022

APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.	Nombre de publications produites annuellement	27	15	RAP
02 APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	4	4	RAP
03 RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité	90	100	RAP
04 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	8	12	RAP
05 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics	Nombre de rapports d'exécution du BIP produits	256	256	RAP
06 PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	2	4	RAP
07 PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS	Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	110	120	RAP
08 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	Taux de réalisation des activités du programme	98,5	100	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 023

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	Contribuer à la mobilisation des ressources techniques et financières auprès des partenaires extérieurs en vue de la réalisation des objectifs fixés par la SND30	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	905,16	650	RAP
02 RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE	Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional	Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre	8	8	RAP
03 AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs	Taux global de décaissement des financements extérieurs	70	45	RAP
04 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	Taux de réalisation des activités du programme	95	95	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 024

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

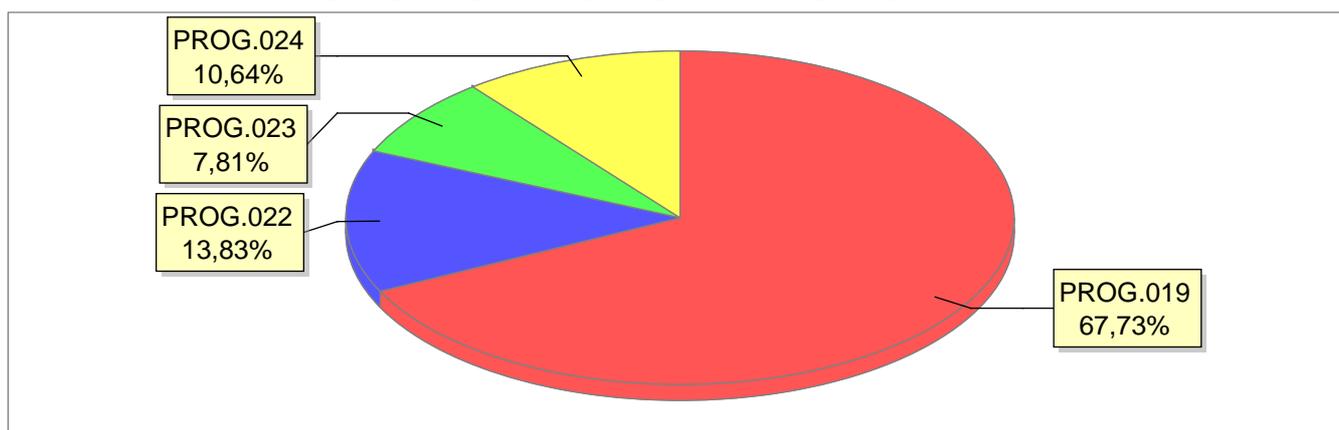
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	75	90	RAP
02	DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.	Proportion des activités budgétisées et réalisées	85	95	RAP
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.	Proportion du Personnel régulièrement utilisée	80	85	RAP
04	RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	82	97	RAP
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations	Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an	85	85	RAP
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	50	54	RAP
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	140	140	RAP
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Automatiser l'ensemble des structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT	10	24	RAP
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	79,52	95	RAP

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

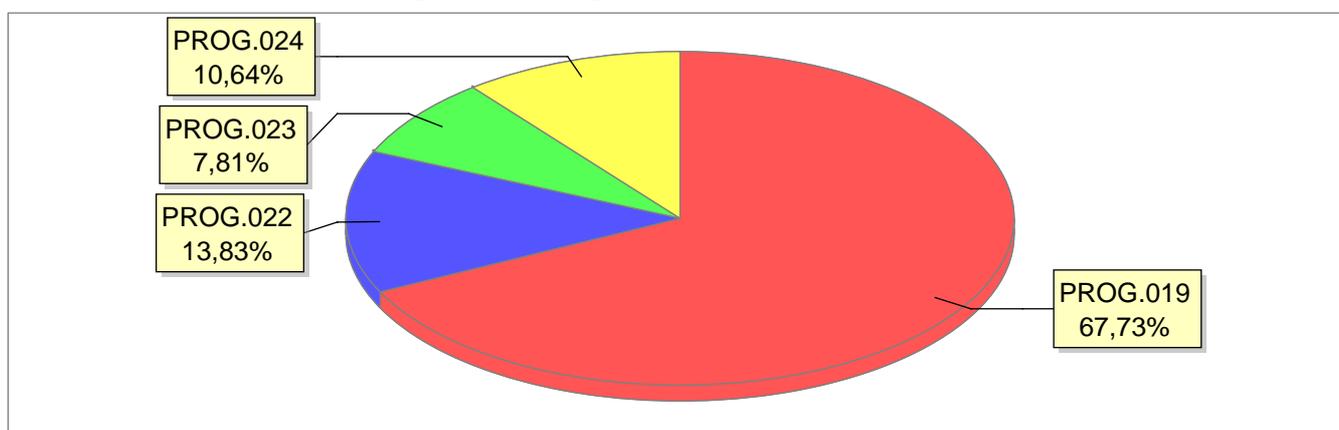
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
019	PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	10 180 023 250	10 180 023 250	33 323 595 000	33 323 595 000	43 503 618 250	43 503 618 250
022	APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	7 013 305 000	7 013 305 000	1 870 000 000	1 870 000 000	8 883 305 000	8 883 305 000
023	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	4 182 866 000	4 182 866 000	831 000 000	831 000 000	5 013 866 000	5 013 866 000
024	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 796 805 750	5 796 805 750	1 035 405 000	1 035 405 000	6 832 210 750	6 832 210 750
TOTAL		27 173 000 000	27 173 000 000	37 060 000 000	37 060 000 000	64 233 000 000	64 233 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 019

**PLANIFICATION STRATEGIQUE ET
AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DOUFENE ZOUTENE

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a) Objectif :

Veiller à la mise en œuvre de la SND30, favoriser un développement harmonieux et durable du territoire et contribuer à la lutte contre la pauvreté

b) Indicateur :

- *Taux de production des rapports et outils stratégiques attendus;*
- Nombre de ménages ayant bénéficié d'un transfert social dans le cadre du programme.

c) Cible :

- Le taux de production des rapports et outils stratégiques attendus devra atteindre 90% en 2023;
- Number of households having benefited from a social transfer under the program should reach 228,000 in 2023

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la mise en œuvre de la SND30, favoriser un développement harmonieux et durable du territoire et contribuer à la lutte contre la pauvreté

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des rapports et outils stratégiques attendus	%	2021	20	2023	90

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de production des rapports et outils stratégiques attendus	
Objectif	Veiller à la mise en œuvre de la SND30, favoriser un développement harmonieux et durable du territoire et contribuer à la lutte contre la pauvreté	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, administrations sectorielles	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion et Référents Points focaux auprès des responsables d'Actions, ainsi que des Projets, Programmes et Missions du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30 / Nombre total des outils stratégiques.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 20
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, administrations sectorielles	
Mode de collecte des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme, Collecte des données auprès des administrations.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion et Référents Points focaux auprès des responsables d'Actions, ainsi que des Projets, Programmes et Missions du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme Sessions du dialogue de gestion au niveau du Département ministériel, Réunions de coordination au niveau du Département ministériel	
Service responsable de la synthèse des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE
- ACTION 03:** OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
- ACTION 05:** MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES
- ACTION 06:** REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- ACTION 07:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 08:** SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL

L'objectif est d'accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux. Il a pour indicateur, le volume moyen d'appuis octroyés aux bénéficiaires.

A mi-parcours 2022, le taux de réalisation de cet indicateur se situe à 60% à travers notamment :

- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la mise en œuvre des programmes et projets ci-après :
- le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- le Projets Filets Sociaux (PFS) ;
- le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ;
- le Sous-programme de réduction de Pauvreté à la Base- phase 2/ Projet d'Appui à la Résilience Economique (SPRPB) ;
- le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention «Manioc» (PERIZ-MAÏS-MANIOC»).

En perspective pour 2023, il va s'agir au sein de cette action de poursuivre l'accompagnement

des projets des GIC, ONG et Associations et la mise en œuvre des principaux programmes et projets du portefeuille du MINEPAT dont le Projet Filets Sociaux, le Programme Agropoles, la Convention « Manioc » de PERIZ-MAIS-MANIOC avec l'acquisition et la réception des équipements.

Cette action contribuera également aux efforts d'import substitution à travers la poursuite de la mise en place des agropoles et l'appui aux différents acteurs impliqués dans la production des farines locales.

OBJECTIF 1. Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume moyen d'appuis octroyés aux bénéficiaires	nb	2021	21	2023	30

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

L'objectif de cette action est de renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national. Il se mesure par la proportion des administrations disposant d'un Cadre Stratégique de Performance à jour.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action en 2022 ont consisté à :

- la mise en œuvre, suivi/évaluation et dissémination des politiques et stratégies de développement ;
- la production du CBMT2023-2025.

Pour 2023, il va s'agir principalement de :

- réaliser les études et analyses prospectives ;
- d'élaborer/actualiser les outils et guides méthodologiques ;
- d'accompagner les administrations dans la revue des Programmes ;
- des Cadres Stratégiques de Performance des administrations;
- d'élaborer le CBMT 2024-2026.

OBJECTIF 1. Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des administrations disposant d'un Cadre Stratégique de Performance à jour	%	2021	0	2023	85

ACTION 03**OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30**

L'objectif est de favoriser la mise en œuvre de la SND30. Son indicateur de résultat est le taux de production des outils et instruments de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 et des stratégies sectorielles. Les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- l'alignement des Cadres Stratégiques de Performance des administrations aux orientations de la SND30 ;
- la tenue de la 1^{ère} session du Comité National de Suivi-évaluation de la SND30.

Pour 2023, les principales interventions concernent la mise en route de la SND30 à travers l'opérationnalisation de ses plans et programmes phares et l'exécution des études préalables.

OBJECTIF 1. Favoriser la mise en œuvre de la SND30

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des outils et instruments de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 et des stratégies sectorielles	%	2021	0	2023	70

ACTION 04**RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT**

L'objectif recherché est d'améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques.

Plusieurs activités ont été menées en 2022 dans le cadre de cette action notamment :

- la conduite des opérations de collecte des données du 4^{ème} RGPH, couplée à celle du RGAE;
- la célébration de la Journée Mondiale de la Population 2022;
- la mise en œuvre du projet SWEDD;
- la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) s'est poursuivie.

En 2023, les réalisations vont concerner :

- le dénombrement principal du 4^{ème} RGPH ;
- la célébration de la Journée Mondiale de la Population ;
- la poursuite des études spécifiques de population.

OBJECTIF 1. Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	%	2021	10	2023	35

ACTION 05

MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES

L'objectif visé est de contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire et de ses frontières. Cette action a pour indicateur le taux de production des outils d'aménagement du territoire.

En ce qui concerne les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action en 2022, on peut noter que :

- la finalisation des Schémas Régionaux de l'Est et du Sud;
- la maturation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) et du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone);
- les travaux de construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) se poursuivent;
- les travaux de construction des kits frontaliers et des marchés frontaliers se sont poursuivis à Olamze et Garoua-Boulaï.

En 2023 au sein de cette action, il sera question :

- de finaliser l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ;
- poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT ;
- poursuivre l'aménagement des zones frontalières par la construction des kits et marchés frontaliers ;
- poursuivre les études d'aménagement du territoire.

OBJECTIF 1. Contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire et de ses frontières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de production des outils d'aménagement du territoire	%	2021	20	2023	90

ACTION 06**REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'indicateur ici est le Taux de réalisation des infrastructures et équipements.

Les activités menées dans ce cadre visent à intensifier les actions d'aménagement du territoire dans les zones d'intervention prioritaire et à mettre en œuvre le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique—volet MINEPAT. A ce titre :

- les travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Fombot, Mbouda, Mvanga et Kyé-Ossi se sont poursuivis;
- les travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua ainsi que ceux d'adduction d'eau potable de Waza et de MINDIF se sont poursuivis. Il en est de même des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula;
- les travaux d'infrastructures de mise en œuvre du Plan d'urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique relevant de l'aménagement du territoire ont connu des avancées.

A ce titre :

- les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis et les niveaux de réalisation se présentent de la manière suivante :
 - aménagement de 9 521 ha de périmètres à Zina : 70%;
 - aménagement de 411 ha à Makary : 94%;
 - aménagement de 970 ha de périmètres hydroagricoles à Logone-Birni et Kousseri : 44%;
 - travaux d'aménagement de 2 200 ha de périmètres hydroagricoles à Goulfey : 47%.
- les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies et le taux de réalisation physique se situe à 75%;
- sept (07) retenues d'eau sont en cours de construction dans la Région de l'Extrême-Nord pour un taux global de réalisation de 30% ;
- les études en vue de la construction de 16 retenue d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies ;
- la maturation du projet d'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Région de l'Extrême-Nord, avec l'entreprise indienne SHAPOORJI PALLONJI and COMPANY PRIVATE LIMITED a avancé avec l'examen de l'offre technico-financière du partenaire, ainsi que les projets de contrat et de convention de financement. Le processus de maturation du projet d'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo, avec l'entreprise espagnole INCATEMA CONSULTING and ENGINEERING se poursuit également.
- Quant à la mise en place des agropoles, le taux d'avancement global des travaux des marchés de construction pour l'agropole de production de viande bovine de Meiganga est estimé à 30,7%, tandis qu'il est 60%, pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo. En outre, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya, Arrondissement de Bankim s'est effectuée.

Pour 2023, l'accent sera mis sur :

- la finalisation des infrastructures d'aménagement du territoire;
- la poursuite de la mise en œuvre du PLANUT, volet MINEPAT.

OBJECTIF 1. Intensifier les actions d'aménagement du territoire dans les zones d'intervention prioritaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des infrastructures et équipements	%	2021	55	2023	80

ACTION 07

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Son objectif est d'assurer la mise en œuvre efficace du programme et son indicateur est le taux de mise en œuvre du programme.

En termes d'activités mises en œuvre en 2022:

- le protocole de gestion du Programme a été élaboré;
- le Rapport Annuel de Performance 2021 du Programme a été élaboré;
- la matrice du Plan d'Actions 2022 a été élaborée;
- la revue des activités a été effectuée;
- le CDMT initial 2023-2025 a été produit;
- le CDMT ajusté 2023-2025 a été produit.

Il va s'agir en 2023 de produire les documents de préparation et d'exécution du budget et de mettre en place un mécanisme de collaboration entre les Services Centraux et les Services Déconcentrés.

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre efficace du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des activités du programme.	%	2021	90	2023	92

ACTION 08

SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30

Son objectif est de disposer de l'ensemble des données statistiques fiables pour le suivi-évaluation de la SND30. La mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés.

A mi-parcours 2022, des équipes sectorielles ont été mises en place en vue de la collecte des données et les échanges ont été menés notamment avec l'INS sur le dispositif et les réflexions

se poursuivent dans ce cadre.

En 2023, il va s'agir de poursuivre la collecte des données.

OBJECTIF 1. Disposer de l'ensemble des données statistiques fiables pour le suivi-évaluation de la SND30

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés	%	2021	0	2023	100

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume moyen d'appuis octroyés aux bénéficiaires	
Objectif	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Projet Filets Sociaux (PFS) Programme d'Exécution de la Convention «Riz-Maïs» et de la Convention «Manioc»(PERIZ-MAÏS-MANIOC) Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) Sous-programme de réduction de Pauvreté à la Base- phase 2/ Projet d'Appui à la Résilience Economique (SPRPB-2)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD) à jour arrimé à la SND30/Nombre des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 21
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Programme National de Développement Participatif Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des administrations disposant d'un Cadre Stratégique de Performance à jour	
Objectif	Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimés à la SND30 et le mettant en œuvre / Nombre des administrations (au niveau national)	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de production des outils et instruments de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND30 et des stratégies sectorielles	
Objectif	Favoriser la mise en œuvre de la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Ministères des secteurs concernés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des initiatives majeures de la SND30 mises en œuvre / Nombre des initiatives majeures de la SND30	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	
Objectif	Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Analyses Démographiques et des Migrations	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	BUCREP, PAPRINS, SWEDD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population / Nombre de plans et programmes en cours de mise en œuvre	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 35
	Année: 2024	Valeur: 45
	Année: 2025	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des administrations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de production des outils d'aménagement du territoire	
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire et de ses frontières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'outils d'aménagement du territoire mise en œuvre / Nombre d'outils d'aménagement du territoire élaborés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Régions Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes et missions du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des infrastructures et équipements	
Objectif	Intensifier les actions d'aménagement du territoire dans les zones d'intervention prioritaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire réalisés/Nombre de projets programmés et projets programmés dans les zones d'intervention prioritaire	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des activités du programme.	
Objectif	Assurer la mise en œuvre efficace du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordination programmées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 92.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 92
	Année: 2024	Valeur: 94
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Sessions du dialogue de gestion, Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Sessions du dialogue de gestion, Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Cet indicateur renseigne toutes les activités qui sont mises en œuvre au sein de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés	
Objectif	Disposer de l'ensemble des données statistiques fiables pour le suivi-évaluation de la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	08 - SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés/ Nombre des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30).	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Institut National de la Statistique (INS) Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès de l'INS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	2 586 452 750	2 586 452 750	3 930 000 000	3 930 000 000	6 516 452 750	6 516 452 750
02	RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	87 000 000	87 000 000	120 000 000	120 000 000	207 000 000	207 000 000
03	OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	5 000 000	5 000 000	600 000 000	600 000 000	605 000 000	605 000 000
04	RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	4 581 451 750	4 581 451 750	1 070 000 000	1 070 000 000	5 651 451 750	5 651 451 750
05	MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	1 233 501 750	1 233 501 750	24 018 000 000	24 018 000 000	25 251 501 750	25 251 501 750
06	REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15 000 000	15 000 000	3 407 595 000	3 407 595 000	3 422 595 000	3 422 595 000
07	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 665 531 000	1 665 531 000	173 000 000	173 000 000	1 838 531 000	1 838 531 000
08	SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	6 086 000	6 086 000	5 000 000	5 000 000	11 086 000	11 086 000
TOTAL		10 180 023 250	10 180 023 250	33 323 595 000	33 323 595 000	43 503 618 250	43 503 618 250

7. PROGRAMME 022

**APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE
POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ISAAC TAMBA

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique.

b. Indicateurs :

- Taux d'exécution physique du BIP ;
- Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat.

C. Cibles :

- Taux d'exécution physique du BIP : 100 % en 2023;
- Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat : 100% en 2023.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution physique du BIP.	%	2021	74,99	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique du BIP.	
Objectif	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGEPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le niveau d'exécution physique du BIP	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée des taux d'exécution physique de l'ensemble des projets inscrits dans le BIP.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 74,99
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources administratives	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPIP/SDS, Toutes les Délégations régionales et départementales du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Rapport du Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public	
Service responsable de la synthèse des données	DPIP/SDS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPIP/SDS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE
- ACTION 02:** APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 05:** SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
- ACTION 06:** PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES
- ACTION 07:** PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE

L'objectif de l'action est d'améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution et son indicateur est le nombre de publications produites annuellement. En 2021, des publications à caractère économique ont été produites, notamment des mensuelles des cours des matières premières, des notes de politiques économiques, des tableaux de bord de l'économie camerounaise et les documents des perspectives de l'économie camerounaise.

La mise en œuvre de cette action à mi-parcours 2022 est marquée par :

- la production d'un document de cadrage macroéconomique ;
- la production d'un rapport sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ;
- la production d'un tableau de bord de l'économie camerounaise ;
- la mise à jour du Modèle d'Equilibre Général Calculable qui a permis de calculer l'Impact Fiscal Net entre le Cameroun et l'UE en prenant en compte l'impact de la Covid-19 ;
- la finalisation des comptes définitifs 2020 sur le rebasage des comptes nationaux ;
- l'élaboration du rapport d'évaluation de la qualité des données du Système National d'Information Statistique.

OBJECTIF 1. Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de publications produites annuellement	nb	2021	27	2023	15

ACTION 02

APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE

L'objectif de cette action est d'accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales. Son indicateur est le nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées.

La mise en œuvre de cette action en 2021 a été principalement marquée par :

- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie des exportations;
- l'élaboration de la stratégie nationale de la compétitivité ;
- la promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries;
- le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun ;
- la promotion des clusters et des technopoles ;
- la promotion du contenu local ;
- le suivi de la mise en œuvre du cahier de charges du Centre Technique Agroalimentaire ;
- la réalisation des pré-diagnostic, diagnostics globaux et spécifiques.

A mi-parcours 2022, les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- la réalisation des pré-diagnostic, diagnostics globaux et spécifiques;
- l'accompagnement des entreprises à la certification/accréditation ;
- la signature des conventions révisées sur l'exploitation des équipements acquis pour le développement de la transformation locale du bois.

OBJECTIF 1. Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	nb	2021	4	2023	4

ACTION 03**RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité des projets d'investissement publics au Cameroun. Son indicateur est la proportion des projets d'investissement public inscrits au budget et ayant le visa de maturité. Au cours de l'exercice 2021, la réalisation des activités majeures ont porté sur:

- la poursuite de l'accompagnement des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets ;
- la mise à jour de la banque des projets d'investissement public;
- la tenue des sessions du Comité technique Interministériel d'Experts d'examen des dossiers de maturité des projets ;
- l'élaboration des rapports de revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets.

En 2022, à mi-parcours les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- l'achèvement des revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets du premier et second trimestre ;
- l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets ;
- l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2023.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité	%	2021	90	2023	100

ACTION 04**RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION
DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'objectif de cette action est d'accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics. Son indicateur est le nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public.

Au cours de l'exercice 2021, les réalisations majeures ont portés sur:

- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée, conférence de programmation des décaissements des projets à financement extérieur, des conférences budgétaires ;
- l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme ;

- l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2022-2024 (administrations, des EPA et CTD);
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2022-2024 des administrations, des EPA et CTD;
- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2022-2024;
- l'organisation des activités de préparation du budget d'investissement.

La mise en œuvre de cette action à mi-parcours 2022 est marquée par :

- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2023-2025;
- l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2023-2025 (administrations, des EPA et CTD);
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2023-2025 des administrations, des EPA et CTD;
- les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur;
- l'examen de l'arrimage du nouveau mode opératoire avec les dispositions de la loi portant Code Général de la Décentralisation.

OBJECTIF 1. Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	nb	2021	8	2023	12

ACTION 05

SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'objectif de cette action est d'améliorer l'exécution des projets d'investissement public. Son indicateur est le Nombre de rapports d'exécution du BIP produits.

En 2021, outre les missions de contrôle des réalisations physiques du BIP, les comités National, Régionaux, Départementaux et Communaux de suivi de l'investissement public se sont régulièrement tenues. De même, et à l'effet d'identifier et de lever les entraves à la bonne exécution du BIP, plusieurs réunions de concertation se sont tenues avec les administrations. Il a été également produit l'annexe de la loi de règlement y relative, et organisé les différentes sessions des Comités de Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public.

A mi-parcours 2022, les activités phares menées ont porté sur :

- l'organisation de la conférence de validation des rapports de la revue des activités des administrations publiques ;
- la production de deux notes mensuelles sur l'exécution du BIP au niveau des services centraux ;
- la réalisation de la revue des projets à financement conjoint pour le compte du 1er trimestre ;
- le lancement de l'exécution du BIP dans les Régions et les services centraux ;
- l'élaboration et la diffusion du manuel « Les clés de la bonne exécution du BIP » ;
- la tenue d'une session du Comité national du suivi du BIP.

OBJECTIF 1. Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports d'exécution du BIP produits	nb	2021	256	2023	256

ACTION 06**PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES**

Cette action vise à accroître le nombre de projets à réaliser en Partenariats-Publics-Privés (PPP). Elle a pour indicateur le nombre de contrats de partenariats signés annuellement.

En 2021, les principales réalisations de cette action ont porté sur:

- l'élaboration d'un manuel de référence sur les PPP;
- l'élaboration du cahier des procédures;
- la mise à jour du comparateur;
- l'élaboration des rapports d'évaluation préalable des projets.

Les principales réalisations à mi-parcours 2022 ont consisté :

- au suivi de six projets en cours d'exécution en PPP ;
- à la mise à jour complète du document PLANSDEV-PPP réalisé en 2018 ;
- à l'organisation d'au moins trois sessions de formation sur les PPP ;
- à l'organisation de deux journées PPP .

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	nb	2021	2	2023	4

ACTION 07**PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'objectif ici est de contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation pour la réalisation des investissements publics. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers le nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements et accompagnées. En 2021, il a été réalisé des missions de suivi rapproché des réalisations démonstratives dans les CTD.

A mi-parcours 2022, les activités phares menées dans cette action ont porté sur les descentes de suivi et d'appui dans les chantiers de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD.

OBJECTIF 1. CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION
POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	nb	2021	110	2023	120

ACTION 08

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

L'Objectif de l'action est d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme et son indicateur est le taux de réalisation des activités du programme. En 2021, le taux de mise en œuvre de cette action est de 98,5%.

Les résultats obtenus à mi-parcours 2022 dans la mise en œuvre de cette action sont :

- la tenue de deux réunions de coordination pour l'évaluation de la mise en œuvre du programme;
- le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du programme ;
- l'élaboration du document de revue et rationalisation des activités du programme;
- l'élaboration du CDMT initial 2023-2025 du programme;
- la tenue de deux sessions du dialogue de gestion;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2021 du programme.

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2021	98,5	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de publications produites annuellement	
Objectif	Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport de mise en œuvre du plan d'action	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total des publications produites durant l'année	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 27
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 27
	Année: 2025	Valeur: 27
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAPE	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAPE	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	DAPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAPE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	
Objectif	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation des dites filières dans les chaînes de valeurs mondiales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Comité de Compétitivité, Bureau de Mise à Niveau des Entreprises	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre	
Périodicité de la mesure	Somme total de l'ensemble des filières de croissance diagnostiquées et accompagnées dans l'année	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAPE	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAPE	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	DAPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAPE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité
Objectif	Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPPP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions Internes de Maturation des Projets (CIMP), Comité Technique Interministériel d'Experts (COTIE), DPIP
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données issus du rapport sur l'état de maturité des projets du Gouvernement et les données issus du BIP ; ratio de données.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Rapport entre nombre de projets d'investissements publics ayant le visa de maturité et le nombre total de projets d'investissements publics inscrits au BIP
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 100
	Année: 2024 Valeur: 100
	Année: 2025 Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	DPPPP
Mode de collecte des données	Analyse des documents et enregistrements (Rapport sur l'état de maturité du Gouvernement d'une part, et le BIP d'autre part).
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPPPP
Vérification/ Validation des données	DPPPP
Service responsable de la synthèse des données	DPPPP
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPPPP
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les projets financés par les chapitres communs (94, 95, 64, ...), les projets issus des ressources d'investissement transférées aux CTD et aux EEP ne sont pas pris en compte dans l'indicateur. Le visa de maturité est non applicable à cette catégorie de projet.
Modalités d'interprétation	Le calcul de l'indicateur ne prend en compte que les projets d'investissement publics exécutés par les services centraux et déconcentrés de l'Etat. Les projets relevant des transferts (charges) ne sont pas capitalisés.
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	
Objectif	Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDPBIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPPP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Document, guide.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des outils produits sur l'optimisation de la budgétisation des projets d'investissement public	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 14
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Source administrative	
Mode de collecte des données	Recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDPBIP	
Vérification/ Validation des données	SDPBIP	
Service responsable de la synthèse des données	SDPBIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDPBIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapports d'exécution du BIP produits	
Objectif	Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	05 - SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	RAS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 286
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 256.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 256
	Année: 2024	Valeur: 286
	Année: 2025	Valeur: 286
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources administratives (DPIP/SDS)	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPIP/SDS	
Vérification/ Validation des données	Rapport des activités de la DPIP	
Service responsable de la synthèse des données	DPIP/SDS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPIP/SDS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	
Objectif	Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	06 - PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CARPA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPPP, administrations et institutions Publique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives sur le nombre de contrat de partenariat signé chaque année	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CARPA	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CARPA	
Vérification/ Validation des données	CARPA	
Service responsable de la synthèse des données	CARPA	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGEPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	
Objectif	CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	07 - PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité HIMO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total de l'ensemble d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées.	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 110
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 120.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 120
	Année: 2024	Valeur: 134
	Année: 2025	Valeur: 150
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unité HIMO	
Mode de collecte des données	Enquêtes et exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité HIMO	
Vérification/ Validation des données	Unité HIMO	
Service responsable de la synthèse des données	Unité HIMO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité HIMO	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGEPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGEPIP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 98,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DGEPIP	
Mode de collecte des données	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGEPIP	
Vérification/ Validation des données	DGEPIP	
Service responsable de la synthèse des données	DGEPIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGEPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	422 488 000	422 488 000	742 000 000	742 000 000	1 164 488 000	1 164 488 000
02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	273 884 000	273 884 000	450 085 000	450 085 000	723 969 000	723 969 000
03	RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	308 507 000	308 507 000	0	0	308 507 000	308 507 000
04	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	3 550 000 000	3 550 000 000	550 000 000	550 000 000	4 100 000 000	4 100 000 000
05	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	783 800 000	783 800 000	0	0	783 800 000	783 800 000
06	PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	32 085 000	32 085 000	87 915 000	87 915 000	120 000 000	120 000 000
07	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	10 000 000	10 000 000	40 000 000	40 000 000	50 000 000	50 000 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 632 541 000	1 632 541 000	0	0	1 632 541 000	1 632 541 000
TOTAL		7 013 305 000	7 013 305 000	1 870 000 000	1 870 000 000	8 883 305 000	8 883 305 000

8. PROGRAMME 023

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU
DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION
REGIONALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME
CHARLES ASSAMBA ONGODO

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Améliorer l'alignement des apports de partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun.

b. Indicateur :

Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances.

c. Cible :

De 90% en 2021 à 60% en 2023.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'alignement des apports de partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances	%	2021	90	2023	100

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances	
Objectif	Améliorer l'alignement des apports de partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNS, DMI, DPE, DIR, SG, MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Financement des projets inscrits dans le plan d'endettement annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$((2))/((1)) \times 100$ -Volume globale des financements (en FCFA) inscrits dans le plan d'endettement annuel ; -(2) Volume cumulé des financements (en FCFA) mobilisés annuellement conformément aux instruments prescrits par la stratégie d'endettement en cours	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 90
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Plan d'endettement annuel ; -Stratégie d'endettement annuelle ; -Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.	
Mode de collecte des données	Contrôleur de Gestion et Référents au CG.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE
- ACTION 03:** AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT
- ACTION 04:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme est marqué, au plan international, par la prépondérance des financements issus des nouveaux partenaires au développement (Chine, Pays arabes islamiques, etc.), la graduation du Cameroun comme pays BLEND au sein des institutions multilatérales de développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement), l'émergence des nouveaux acteurs internationaux de l'aide (ONG, secteur privé) et les mutations des enjeux de l'aide, qui est davantage utilisée comme un aiguillon à la production des Biens Publics Globaux (BPG), à travers notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2065 de l'Union Africaine.

Au plan national, le Gouvernement est engagé dans l'exécution d'un programme économique et financier avec le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), consécutivement à la fluctuation défavorable des cours des matières premières dont le pétrole et aux crises sécuritaires dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest à la suite de problèmes socio-politiques, d'une part, et dans la région de l'Extrême-Nord victime des exactions de la secte terroriste Boko-Haram. Egalement, le DSCE étant arrivé au terme au 31 décembre 2019, la Stratégie Nationale de Développement (SND30) constitue, le nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2020-2030.

La SND30 dans sa stratégie de financement identifie comme leviers de mobilisation des ressources budgétaires notamment les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale ; les ressources propres au secteur privé ; les Partenariats Public-Privé (PPP) ; et les transferts de fonds de la diaspora.

En droite ligne avec ces orientations, la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration régionale organise ses interventions autour de trois principaux axes opérationnels que sont :

Modernisation de la gouvernance de la coopération internationale au développement qui vise à :

- renforcer le leadership et la coordination de l'action gouvernementale en matière de gestion du partenariat ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ;
- développer une culture de la performance au sein des administrations publiques en charge du partenariat ;

- produire et valoriser la réflexion prospective sur l'aide au développement.

Accroissement et diversification de la coopération financière et technique qui vise à :

- s'approprier les différents instruments de financement innovant ou spécifiques développés par les PTF dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'habitat social, développement local, de la gouvernance, etc... ;
- promouvoir et encourager l'utilisation de l'APD sous forme de prêts, d'investissements ou de garanties au bénéfice d'acteurs privés ;
- privilégier et densifier les partenariats avec des pays du Sud ;
- mobiliser des financements additionnels le cas échéant, nécessaires pour l'achèvement des projets de première génération en cours;
- contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Renforcement et impulsion de l'intégration régionale et sous régionale qui vise à :

- élargir le champ des opportunités qu'offrent le marché communautaire sous régional avec le jumelage des deux communautés sous régionales (CEMAC et CEEAC) et tirer avantage de la proximité avec le Nigéria, la première économie du continent africain. Il s'agit spécifiquement de rééquilibrer la balance commerciale qui est largement déficitaire pour le

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION

L'objectif de cette action est de contribuer à la mobilisation des ressources techniques et financières auprès des partenaires extérieurs en vue de la réalisation des objectifs fixés par la SND30. Son indicateur est le volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions. Au cours de l'exercice 2021, FCFA 905,16 milliards ont été mobilisés pour le financement des projets de développement. L'on y retrouve principalement:

- projet de relance et de développement de la région du Lac Tchad (IDA, 35,9 milliards);
- projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional de MBALMAYO (FKDEA, 6,6 milliards);
- étude de faisabilité pour le prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad (FAD, 1,6 milliard);
- projet d'achèvement des travaux du Complexe sportif d'OLEMBE (Standard Chartered/BPI, 55,16 milliards);
- projet d'aménagement de la Route Nationale N°11, la Ring Road (BAD, 106 milliards);
- projet de réhabilitation de la pénétrante Est de la ville de Douala Phase II (Standard Chartered/UKEF, 88,9 milliards);
- PAREC Financement additionnel (IDA, 25,2 milliards);
- projet de réponse au COVID-19 (IDA, 15,9 milliards);
- projet de réhabilitation et d'extension du système de distribution d'eau de BUEA, TIKO et

MUTENGENE (Deutsche Bank, 2,75 milliards);

- projet d'amélioration et de valorisation des investissements dans la vallée de la BENOUEPAD VIVA BENOUE (IDA, 117,8 milliards);
- projet Régional sur l'autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique, volet Cameroun (IDA, 44,9 milliards);
- projet d'appui au développement de l'enseignement secondaire et des compétences pour la croissance et l'emploi (PADESCE) (IDA, 73,7 milliards);
- projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional de MBALMAYO (FSD, 6,6 milliards);
- projet d'Interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (RISRIN) (IDA, 178 milliards);
- financement additionnel pour l'aménagement de la Ring Road (AGTF, 27,9 milliards);
- projet de renouvellement de la ligne ferroviaire BELABO-NGAOUNDERE (PRBN) (BEI, 69,5 milliards);
- financement vaccination COVID 10 AVAT (Afrieximbank, 18,7 milliards);
- financement vaccination COVID 10 COVAX Afrieximbank (23 milliards);
- financement des opérations des produits pétroliers de la SONARA (ITFC, 54,7 milliards).

En outre, l'on note la tenue des revues de portefeuilles de coopération avec certains partenaires techniques et financiers, à savoir la Banque Mondiale, les partenaires du Monde Islamique (BID, BADEA, etc.), de l'Europe, de l'Afrique (BDEAC, la BAD) , de l'Amérique et de l'Asie (Canada, Japon, Etats Unis).

OBJECTIF 1. Contribuer à la mobilisation des ressources techniques et financières auprès des partenaires extérieurs en vue de la réalisation des objectifs fixés par la SND30

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	Mds	2021	905,16	2023	650

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE

Cette action vise à améliorer la mise en œuvre des agendas au niveau sous régional et régional. Son indicateur est la fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre. Les activités qui y ont principalement contribué sont notamment :

- la tenue par visio-conférence des Assemblées annuelles de la BAD, BDEAC, d'AFRICA 50 et AFREXIM BANK;
- la poursuite de la validation des avant-projets du cadre organique de la future CER, de la convention instituant la nouvelle CER, ainsi que d'autres textes y relatifs;
- l'élaboration du nouveau document stratégie Pays de la BAD avec le Cameroun.

OBJECTIF 1. Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre	%	2021	8	2023	8

ACTION 03

AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT

L'objectif de cette action est d'accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs. Elle a pour indicateur le taux global de décaissement des financements extérieurs. En 2021, le taux de réalisation de cet indicateur est de 70%, à travers les activités ci-après :

- la mise à jour complète de la plateforme DAD Cameroon pour les projets actifs sur la période 2020- 2021 en termes d'engagements, de décaissements effectués, et des fonds de contrepartie payés par le Gouvernement pour lesdits projets;
- la production du Rapport DAD 2020 sur la situation de l'aide au développement au Cameroun;
- le production du document stratégique de l'absorption des FINEX au Cameroun et de l'élaboration des cadres de coopération;
- la tenue des Revues de Portefeuille avec les Partenaires Techniques et Financiers (NS, PE, MI, PA).

OBJECTIF 1. Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux global de décaissement des financements extérieurs	%	2021	70	2023	45

ACTION 04

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

L'objectif de l'action est d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération. L'indicateur est le Taux de réalisation des activités du programme.

Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont : La production des extrants majeurs de la chaîne PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2023 (Revue et actualisation des programmes, RAP, CDMT, Chaîne des résultats etc.).

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2021	95	2023	95

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	
Objectif	Contribuer à la mobilisation des ressources techniques et financières auprès des partenaires extérieurs en vue de la réalisation des objectifs fixés par la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	01 - DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINEPAT, DGCOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNS, DPE, DIR, DMI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations sur l'Aide au développement	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Somme des ressources financières et techniques conventionnées contractées par le Gouvernement du Cameroun durant l'année	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 905,16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 650.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 650
	Année: 2024	Valeur: 650
	Année: 2025	Valeur: 650
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.	
Mode de collecte des données	Directions de la DGCOOP et CAA	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC) ; -Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).	
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SG, DGCOOP
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Matrice de suivi de la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$((2))/((1)) \times 100$ -(1) Nombre de résultats à atteindre dans le plan d'action décennal (2020-2030) relatif à la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale ; -(2) Nombre de résultats planifiés et réalisés.
Périodicité de la mesure	annuel
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 8
	Année: 2024 Valeur: 10
	Année: 2025 Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport annuel sur l'Etat de mise en œuvre du plan d'action décennal (2020-2030) relatif à la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale.
Mode de collecte des données	RAS
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)
Vérification/ Validation des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux global de décaissement des financements extérieurs	
Objectif	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP DIR, DPE, DMI, SFAC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux engagements et décaissements en cours	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le volume des financements extérieurs décaissés à date et non échut à date et le volume des financements globaux mobilisés à travers la Signature des conventions et non échut à date	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 45
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.	
Mode de collecte des données	Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), DAD-CAMEROON	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	04 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/MINEPAT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNS, DPE, DIR, DMI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations sur les activités et tâches exécutées au cours de l'exercice	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 95%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Etat de mise en œuvre du plan d'action annuel du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Exploitation du Plan d'Action annuel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGCOOP	
Vérification/ Validation des données	DGCOOP	
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	600 000 000	600 000 000	0	0	600 000 000	600 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE	250 000 000	250 000 000	0	0	250 000 000	250 000 000
03	AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT	2 348 027 518	2 348 027 518	831 000 000	831 000 000	3 179 027 518	3 179 027 518
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	984 838 482	984 838 482	0	0	984 838 482	984 838 482
TOTAL		4 182 866 000	4 182 866 000	831 000 000	831 000 000	5 013 866 000	5 013 866 000

9. PROGRAMME 024

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN TCHOFFO

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels.

b. Indicateur :

Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT

c. Cible :

De 88,55% en 2021, à 90% en 2023.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	%	2021	88,55	2023	90

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	
Objectif	Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétaire Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cabinets Ministres, IG, DAG.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées ; - Liste d'activités réalisées assorties des extrants ; - Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre ; - Liste d'activités non mise en œuvre.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités budgétisées réalisées et le nombre d'activités budgétisées × 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 88,55
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-La matrice d'évaluation du plan d'actions ; -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; - Les procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l'état de mise en œuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en œuvre, -Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, -Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis au Secrétaire Général par les responsables.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de Suivi et de la Relance.	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées auprès des responsables des structures concernées sont validés en premier ressort par les responsables de programmes et ensuite par la chaîne hiérarchique constituée du Secrétaire Général, du Ministre Délégué et du Ministre en dernier ressort.	
Service responsable de la synthèse des données	La Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse	Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts Montants et périodicité	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Un Taux de réalisations des activités budgétisées de 75% suppose qu'en moyenne, trois (03) activités sur quatre (04) ont été conduites à terme au MINEPAT, conformément au plan d'actions annuel.	
5) Commentaires		
Le taux de réalisation d'une activité est donné par Le rapport du Nombre de tâches réalisées sur le Nombre de tâches planifiées.		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN
- ACTION 07:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 08:** DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

L'objectif de cette action est d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère. Son indicateur est le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique.

Au terme de l'année 2021, le taux de réalisation est de 75%. A date, les principales réalisations sont :

- l'élaboration du projet de feuille de route 2022;
- l'élaboration des documents du déploiement du contrôle de gestion;
- la tenue des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de 03 extraits principaux de la chaine PPBS du programme 024;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 024;
- la production d'un rapport semestriel de mise en œuvre du Plan d'Actions 2022.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	%	2021	75	2023	90

ACTION 02**DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS**

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS. La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des activités budgétisées sur les activités programmées. Rendu au mois de septembre 2022, les extraits suivant ont été produits:

- le Rapport Annuel de Performance 2021;
- la revue et la rationalisation des programmes;
- le Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2023-2025 initial et ajusté.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des activités budgétisées et réalisées	%	2021	85	2023	95

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines. Il se mesure à travers la proportion de personnel régulièrement utilisée. Le taux de réalisation de cette action est de 80% en 2021 à travers:

- l'octroi des stages aux personnels du MINEPAT;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du Personnel régulièrement utilisée	%	2021	80	2023	85

ACTION 04**RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL**

L'objectif de cette action est de doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels. La performance dans la mise en œuvre de cette action est évaluée à travers la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel, dont le taux est estimé à 82% en fin 2021.

Au 31 août 2022:

- le patrimoine des services centraux et déconcentrés du MINEPAT est régulièrement entretenu et sécurisé;
- les contrats de maintenance et gros entretiens de bâtiments et installation sont régulièrement pris en charge;

- l'équipement de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique se poursuit.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	%	2021	82	2023	97

ACTION 05

CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES

L'objectif de cette action est d'améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités par an.

En 2021, 70% des structures du MINEPAT ont fait l'objet de mission d'audit interne, et des rapports trimestriels et annuels d'évaluation des plans d'action et des performances des services ont été produits. Au 31 août 2022, la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités se situe à plus de 65%.

OBJECTIF 1. Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an	%	2021	85	2023	85

ACTION 06

COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN

L'objectif de cette action est d'accroître la visibilité des actions menées. L'indicateur de cette action est le nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an. En 2021, plusieurs supports de promotion économique ont été diffusés au cours des rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part.

Au 31 août 2022:

- des éditions du magazine « croissance plus » sont produits et diffusés chaque semaine;
- des communiqués, articles et dossiers sont produits tous les mois.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2021	50	2023	54

ACTION 07**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

La mise en œuvre de cette action vise à veiller au respect des droits et règlement au sein du ministère. L'indicateur de cette action est le nombre de dossiers traités (avis juridiques émis, projets de textes élaborés ou mis en forme, affaires instruites et gérées). En 2021, le taux de mise en œuvre de cette action s'élevait à 100%.

Au terme du mois d'août 2022, le nombre de dossiers traités se situe à plus de 270. On peut citer entre autres, 200 avis juridiques, 80 projets de textes législatifs ou réglementaires examinés, 40 projets de conventions/Accords/cahiers de charges élaborés et 15 affaires pendantes.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	nb	2021	140	2023	140

ACTION 08**DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

À travers la mise en œuvre de cette action, le MINEPAT entend informatiser l'ensemble de ses structures. Son indicateur est le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Sa mise en œuvre a permis de réaliser les activités suivantes :

- la poursuite de l'interconnexion des différents sites du ministère;
- l'optimisation du rendement des services à travers la connexion de plusieurs postes d'ordinateurs au réseau internet;
- la réhabilitation du site web du MINEPAT;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des réseaux locaux et informatiques des sites.

OBJECTIF 1. Automatiser l'ensemble des structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT	%	2021	10	2023	24

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Cette action vise l'amélioration de la gestion des ressources documentaires. Son indicateur est la proportion de dossiers traités par les services en charge de cette action. En 2021, son taux de réalisation technique est de 79,52%. Les activités menées au titre de cet exercice budgétaire ont permis d'intensifier la numérisation des archives; de mettre en place un cadre de collecte, de traitement, de classement et d'archivage des documents; de traduire / mettre en forme des documents en français ou en anglais, de renforcer la pratique et la promotion du bilinguisme au sein du ministère.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2021	79,52	2023	95

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DSR, SDACL.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Matrice de suivi des recommandations Compte rendu des sessions	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de recommandations mises en œuvre et le nombre totales de recommandations × 100	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport suivi de mise en œuvre des recommandations ; compte rendu des sessions ; Rapport de suivi de la performance des programmes du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Examen du Chrono	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Coordination du contrôle de gestion - DSR	
Vérification/ Validation des données	DSR	
Service responsable de la synthèse des données	DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSR	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des activités budgétisées et réalisées	
Objectif	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DSR, IG.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques issus du processus interne PPBS -Cadre stratégique des programmes ; -CDMT ; -PPA ; -RAP. 	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités budgétisées et réalisées sur le nombre d'activités programmées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 98
	Année: 2025	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -CDMT ; -PPA ; -RAP. 	
Mode de collecte des données	Examen des chronos	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SG / Division de Suivi et de la Relance	
Vérification/ Validation des données	Comité PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Renseigne sur le niveau de cohérence des productions techniques de la chaîne PPBS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du Personnel régulièrement utilisée	
Objectif	Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Nombre de personnel du MINEPAT ; - Nombre de personnel effectivement utilisé par structure	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de formations exécutées sur le nombre de formations programmées	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85
	Année: 2024	Valeur: 85
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiches des personnels régulièrement utilisés -Liste des personnels du MINEPAT - Plan annuel de formation	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales (Sous-direction des Ressources Humaines, Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions, Cellule SIGIPES)	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Affaires Générales (Sous-direction des Ressources Humaines, Sous –Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions, Cellule SIGIPES)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur le personnel formé	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	
Objectif	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IG, Comptabilité matières.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Effectif des personnels disposant d'un cadre de travail adéquat sur l'effectif de personnes programmées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 82
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 97
	Année: 2024	Valeur: 97
	Année: 2025	Valeur: 97
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Etat d'affectation des bureaux et du mobilier de bureau -Rapports des services déconcentrés -Annuaire statistique du MINEPAT -Parc mobilier / immobilier	
Mode de collecte des données	Recensement, inventaire.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Part du personnel disposant d'un cadre de travail acceptable	
5) Commentaires		
Un cadre de travail adéquat renvoie à une table, une chaise éventuellement d'un ordinateur complet dans un local électrifié à la disposition d'un personnel à plein temps avec les services essentiels comme par exemple l'eau, la téléphonie, l'hygiène, la salubrité, le gardiennage, la case de passage ou logement d'astreinte, ascenseurs, matériel roulant .		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an
Objectif	Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-IGEFS -IGEFS
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nbre de structures ou programmes contrôlés et audités) / (Nombre total des structures et programmes)
Périodicité de la mesure	Trimestriel
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 85
	Année: 2024 Valeur: 85
	Année: 2025 Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapports trimestriels d'évaluation de la performance des services -Rapports trimestriels d'évaluation du fonctionnement des services -Rapport annuel d'évaluation de la performance des services -Rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des services
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-IGEFS -IGEFS
Vérification/ Validation des données	-IGEFS -IGEFS
Service responsable de la synthèse des données	-IGEFS -IGEFS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-IGEFS -IGEFS
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur les conclusions des évaluations.
Modalités d'interprétation	Cet indicateur est calculé pour chaque mission de l'Inspection Générale notamment l'évaluation des performances des services et l'évaluation du fonctionnement des services
5) Commentaires	
<p>Dans le comptage du nombre de structures contrôlées ou auditées sur la performance et le fonctionnement, on considèrera les scores suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 si une structure a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit de performance et de fonctionnement ; -0,5 si elle a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit soit de performance – soit de fonctionnement ; -0 si elle n'a fait l'objet d'aucun contrôle ou d'audit aussi bien de performance que de fonctionnement. <p>Les structures concernées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Toutes les directions et sous – directions du MINEPAT ; -Les 10 Délégations Régionales du MINEPAT ; -Les 58 Délégations départementales du MINEPAT ; -Toutes les structures sous-tutelle. 	

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique dans l'année	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 54.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 54
	Année: 2024	Valeur: 54
	Année: 2025	Valeur: 54
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Rapport d'activités de la DPRPC ; - Rapport d'activités des programmes ; - Archétype des supports de promotion économique.	
Mode de collecte des données	- Exploitation des rapports d'activités et Recensement des archétypes de support de promotion - Exploitation des statistiques produites par les interfaces numériques du MINEPAT (site web ...etc)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Vérification/ Validation des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Il est important de rechercher la mesure de l'audition accordée aux activités de communication du MINEPAT afin d'en mesurer la pertinence.		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les autres services du ministère	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 140
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 140.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 140
	Année: 2024	Valeur: 140
	Année: 2025	Valeur: 140
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Registre de sortie des dossiers de la DAJ ; -Rapport d'activités de la DAJ.	
Mode de collecte des données	Exploitation du registre de sortie des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Affaires Juridiques	
Vérification/ Validation des données	Division des Affaires Juridiques	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Affaires Juridiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Affaires Juridiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les délais de plusieurs dossiers en traitement ne relèvent pas toujours de la compétence de la structure et l'indicateur ne renseigne donc pas à cet égard.	
Modalités d'interprétation	Il indique la production des services juridiques en termes d'avis, de mise en forme ou d'élaboration des projets de texte ainsi que de la défense des intérêts de l'Etat au cours d'une année.	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT
Objectif	Automatiser l'ensemble des structures du ministère
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	08 - DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division Informatique
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités -Schéma directeur
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre de projets réalisés sur le nombre de projets programmés relevant du schéma directeur.
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 24.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 24
	Année: 2024 Valeur: 25
	Année: 2025 Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapport de suivi des activités informatiques -Rapport de maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques -Procès-verbaux de réception des marchés de câblage -Rapport de collecte des données
Mode de collecte des données	-Exploitation de documents -Vérification sur le terrain
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division Informatique
Vérification/ Validation des données	Division Informatique
Service responsable de la synthèse des données	Division Informatique
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division Informatique
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nb de services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour @l'archivage des documents et informations} \times 100) / (\text{Nb de services du ministère})$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 79,52
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités SDDA, SDACL, CELTRAD	
Mode de collecte des données	-Dépouillement des fiches d'enregistrement ou enquête -Audit documentaire dans les structures ; -Analyse du registre de consultation.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.	
Vérification/ Validation des données	SDACL CELTRAD SDDA DI	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.	
Coût de collecte et d'analyse	P.M.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur englobant quatre types de fonctions différentes : usagers accueillis et renseignés, courriers traités, documents archivés et enfin activités de traduction et de promotion du bilinguisme.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
L'indicateur ne renseigne pas à suffisance sur les difficultés renseignées notamment l'adéquation entre l'allocation des ressources et la performance recherchée.		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 055 200 000	1 055 200 000	0	0	1 055 200 000	1 055 200 000
02	DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	955 908 750	955 908 750	90 000 000	90 000 000	1 045 908 750	1 045 908 750
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 323 172 000	2 323 172 000	0	0	2 323 172 000	2 323 172 000
04	RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	937 525 000	937 525 000	781 605 000	781 605 000	1 719 130 000	1 719 130 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	165 500 000	165 500 000	0	0	165 500 000	165 500 000
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	116 400 000	116 400 000	0	0	116 400 000	116 400 000
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	49 700 000	49 700 000	0	0	49 700 000	49 700 000
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	66 900 000	66 900 000	148 800 000	148 800 000	215 700 000	215 700 000
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	126 500 000	126 500 000	15 000 000	15 000 000	141 500 000	141 500 000
TOTAL		5 796 805 750	5 796 805 750	1 035 405 000	1 035 405 000	6 832 210 750	6 832 210 750